

document de travail

août 2007

45

Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005

Annexe 4. La crise alimentaire à Bambey

Oumarou Hamani

Assistant de recherche : Abdoutan Harouna

Sous la direction de Jean-Pierre Olivier de Sardan, (sardan@ird.ne),
directeur du Centre de recherche en anthropologie / sociologie

LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local), Niamey

Contact : Nicolas Meisel, AFD (meiseln@afd.fr)

Département de la Recherche



Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Caractéristiques générales du site.....	5
1.1. La crise alimentaire dans l'histoire économique de la localité	5
1.2. Les sémiologies liées à la crise alimentaire.....	5
1.3. Structure locale	7
2. Les éléments centraux de la situation alimentaire	10
2.1. Mode de gestion des stocks alimentaires familiaux	10
2.2. Stratégies extra-agricoles.....	11
2.3. Migrations temporaires et ses implications	12
2.4. Les formes d'endettement	14
2.5. La vente d'animaux	15
2.6. Régime alimentaire et transformations observées	16
3. Les interventions extérieures et les formes d'aide	23
3.1. Les interventions extérieures	23
3.2. Les formes d'aides alimentaires.....	26
3.3. La prise en charge nutritionnelle	34
4. La crise alimentaire et ses effets sur les institutions locales	39
4.1. La mairie.....	39
4.2. Les organisations villageoises	39
4.3. La chefferie.....	39
Conclusion.....	41
Bibliographie.....	42
Sigles et acronymes.....	43

« Pendant la crise, les liens de parenté étaient plus solides... Il y a eu entraide entre les populations. Cependant, les coups de pilon étaient rares dans le village... »

« Quand les commerçants ont constaté que le mil était cher et que les paysans s'étaient rabattus sur le riz, ils ont caché le riz. Il y a eu beaucoup de demande, alors ils ont vendu ça cher... » (Un conseiller municipal de la commune).

Introduction

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'une étude rétrospective sur la crise alimentaire qu'a connue le Niger en 2004-2005¹. L'objectif est de comprendre les réalités vécues dans les campagnes nigériennes à partir d'enquêtes de terrain approfondies, de faire le bilan des différentes formes d'intervention, ainsi que de saisir les perceptions des populations et de comprendre les stratégies mobilisées par ces dernières pour assurer leur survie.

Les données collectées sur le terrain révèlent que la crise alimentaire n'a pas été durement ressentie par la population, contrairement au discours officiel et aux traitements qu'en ont fait les médias. Localement, différents mécanismes sociaux ont joué, avec un relatif succès, un rôle de régulateur de la crise.

La commune de Bambey est située au Sud et à l'Ouest de la communauté urbaine de Tahoua, dont elle est distante d'environ une trentaine de kilomètres. Elle est limitée au Sud par les communes de Bagaroua, d'Illéla et de Badaguichiri (département d'Illéla), à l'Est par la commune rurale de Kalfu, à l'Ouest par la commune rurale de Tébaram et au Nord par la commune rurale de Takanamat et la commune urbaine de Tahoua. Elle s'étend sur une superficie de 2 576 km².

Sa position géographique entre les isohyètes 300 et 400 mm en fait une zone marginale, située à la périphérie de la zone agricole. Les activités économiques sont dominées par l'agriculture, l'élevage et le commerce. L'agriculture est pratiquée sur des sols dunaires et de glacis (sur les plateaux), dont le niveau de dégradation entraîne un faible rendement pouvant atteindre jusqu'à 5 kg à l'hectare dans certaines zones. La pratique de la culture maraîchère est très faiblement répandue du fait de l'insuffisance de ressources en eau. Ces problèmes affectent de façon significative la situation alimentaire de la commune, qui compte « 40 % de l'ensemble des villages déficitaires du département de Tahoua en 2004-2005 », selon les données du service départemental de l'Agriculture.

La population est de 83 108 habitants². Elle se répartit en trois grands groupes ethnolinguistiques : les Haoussas (langue dominante), les Touaregs (premiers occupants) et les Peuls sédentarisés. La commune compte 65 villages administratifs et 72 hameaux. La densité est de 32 habitants au kilomètre carré.

Le territoire de l'actuelle commune a connu de nombreuses interventions extérieures, qui ont contribué à la structuration de la société civile locale. Ces interventions comprennent celles du projet de développement de la région de Tahoua (PDRT) dans le cadre de

1 Ce travail a été possible grâce à la collaboration d'un certain nombre de personnes à qui nous tenons à adresser nos remerciements : les habitants du village de Bambey qui ont accepté de nous accorder des entretiens, les chefs coutumiers (Salouhou Sabit, chef de quartier de Bambey Tawayawa ; Bizo Toudou, chef de quartier de Bambey Bambayawa et Abdou Saddi, chef de quartier de Bambey Guidan Tsagana), les autorités municipales de la commune rurale de Bambey pour l'accueil qu'elles nous ont réservé et pour avoir facilité les rencontres avec les populations (nous exprimons ici notre gratitude à Ibro Dan Kassou, maire de la commune), les responsables des différents services étatiques que nous avons rencontrés (à savoir Assoumane Baboussouna, agent d'élevage, Alio Ibrahim, chef du centre de santé intégré de Bambey, Hanirou Ousséini, directeur de l'école primaire de Bambey, Issa Nomao, chef du service départemental de l'Agriculture de Tahoua).

2 Selon le recensement de 2001, par le service d'Etat civil du département de Tahoua.

l'aménagement des terres, celles du projet Alafia pour la réalisation d'infrastructures sanitaires (construction de centres de santé intégrés [CSI]), celles du projet micro-réalisations (appui multiforme). Les partenaires actuels sont le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural – Tahoua Nord (LUCOP-TAN) (élaboration du plan communal de développement), l'ONG Care (volet Matu Musa Dubara [MMD]), l'ONG Concern (nutrition et réhabilitation des points d'eau modernes) et l'ONG Adecor (récupération des terres).

Tel est l'environnement de la localité de Bambey, qui a servi de terrain pour la collecte de données en vue de reconstituer les manifestations d'une crise alimentaire récente.

Methodologie

Les entretiens et les séances d'observation ont constitué l'essentiel des outils méthodologiques mobilisés dans la collecte des données. Les entretiens ont été conduits en langue haoussa et en français. Au total, 34 entretiens formels et plusieurs entretiens informels (non enregistrés) ont été réalisés auprès d'acteurs stratégiques variés incluant, outre la population locale, les autorités administratives et coutumières, les agents affectés de l'Etat ou des organisations de développement (ONG, projets) ainsi que les membres d'organisations locales (groupements villageois, comités de gestion...).

Deux raisons expliquent le choix du village de Bambey pour l'analyse de la crise alimentaire. Le village occupe une double position de chef-lieu de canton et de chef-lieu de la commune portant le même nom. Bambey est le siège des pouvoirs politiques traditionnel et administratif. Cette double position a permis également au village de jouer un rôle important dans le dispositif de gestion de la crise alimentaire, en servant de relais dans l'acheminement des vivres vers les villages de la commune.

Du fait des controverses liées à l'interprétation de l'ampleur de la crise et des tensions qu'elle a suscitées, nous avons privilégié une entrée par la compréhension des systèmes de production des populations. Les entretiens sur le système foncier, la structure locale, les stratégies adaptatives (habituelles et nouvelles) face à la crise alimentaire ont servi de point d'entrée pour aborder les questions relatives aux opérations de distribution de vivres et à leurs répercussions réelles sur le vécu des populations. Néanmoins, comme tout travail de terrain, l'enquête a connu son lot de difficultés.

Difficultés

On a pu noter la faible collaboration des autorités administratives. Celles-ci ont parfois affiché des réticences à s'entretenir avec nous du fait qu'elles « n'ont pas reçu de correspondance » venant de leur hiérarchie de Niamey. Il faut rappeler que la crise alimentaire a suscité beaucoup de polémiques, amplifiées par les traitements que la presse en a faits. Elle a parfois contribué à durcir les oppositions entre les autorités politiques, les partenaires au développement, les ONG humanitaires, les médias, etc.

C'est donc dans un climat « politiquement dégradé » et fait de suspicions que l'enquête a été conduite.

Dans certains cas, on a observé un refus de communiquer de la part d'acteurs clés. Les responsables de l'ONG Concern, qui intervient dans la commune de Bambey, ont refusé de mettre à notre disposition les statistiques relatives aux enfants admis aux programmes de récupération nutritionnelle, la raison invoquée étant qu'ils n'auraient « pas reçu de correspondance officielle relative à l'enquête ». Ni les explications que nous avons données ni l'ordre de mission que nous avons présenté n'ont réussi à rendre nos interlocuteurs coopératifs. Cette situation limite quelque peu l'analyse de la malnutrition dans la commune,

car nous n'avons pas pu obtenir de données détaillées. Nous avons néanmoins réussi à approfondir nos investigations auprès du responsable du CSI de la localité.

Articulation du rapport

Le rapport comprend quatre parties :

- la première partie dresse en quelque sorte un tableau de la structure locale, en mettant un accent sur son organisation économique (les ressources disponibles, leur affectation, leur usage, etc.) ;

- la deuxième partie tente de saisir l'évolution historique des éléments centraux de la situation alimentaire et rend compte des transformations induites dans le comportement des populations durant la crise alimentaire de 2004-2005 ;

- la troisième partie se penche sur les acteurs institutionnels qui sont intervenus dans la gestion de la crise alimentaire. Elle met en lumière leurs modes d'actions et les réactions qu'a impliqués leur intervention dans un environnement social, politique, voire économique déjà circonscrit ;

- enfin, la quatrième partie analyse les influences de la crise alimentaire sur le fonctionnement des institutions locales.

1. Caractéristiques générales du site

1.1. La crise alimentaire dans l'histoire économique de la localité

L'histoire économique de Bambey a été jalonnée d'une succession de crises alimentaires, auxquelles les populations font allusion par l'usage du terme *hwari*. Dans la mémoire collective, *hwari* est un phénomène récurrent depuis les indépendances, qui s'est par la suite amplifié au cours de ces cinq dernières années.

Les interprétations divergent sur les causes du *hwari*. La conception religieuse considère la crise alimentaire comme la manifestation de la colère des dieux du fait de l'abandon des pratiques rituelles, ou comme la réaction d'Allah aux agissements des humains.

« Il y a des gens qui disent que c'est la terre qui s'est dégradée. On recherche le rebelle ailleurs, alors qu'il est dans le village. C'est ça, ce qui se passe ! Ce sont les habitants qui sont la cause. Il y a des gens qui travaillent les champs des autres pour que la production soit toujours mauvaise. Il y a aussi le fait que les populations ont abandonné certaines traditions...Avant, au septième mois, on partait chaque année sacrifier une chèvre sur la colline et donner la viande aux enfants ; maintenant, ça ne se fait plus. » (Un guérisseur traditionnel).

Les pratiques de l'homme sont mises en cause dans les interprétations religieuses des crises, qui sont perçues comme un « châtiment » de Dieu. Ces pratiques renvoient à « l'abandon des rites sacrificiels » (vision animiste) et à « l'injustice, la corruption et l'adultère » (vision islamiste). Ces conceptions religieuses ont façonné l'état d'esprit des populations, pour qui « *Allah ne ya kawo wanan hali* » (cette situation vient de Dieu).

A l'échelle du pouvoir traditionnel local, les discours sur les causes de la crise alimentaire se structurent autour des aléas climatiques, qui se sont amplifiés depuis dix ans. « Le souvenir d'une bonne campagne agricole remonte à 1995 » (entretien avec le chef de canton).

La mémoire collective a permis de saisir des repères historiques sur les crises alimentaires dans la localité de Bambey. En remontant le cours de l'histoire d'une dizaine d'années, il est dit que la localité vivait dans une relative sécurité alimentaire.

Si cette assertion se rapporte à l'histoire récente, la réalité est toute autre lorsque l'on regarde plus loin dans le passé. Le rappel des sémiologies relatives à la crise rend compte de la récurrence du phénomène dans la localité.

1.2. Les sémiologies liées à la crise alimentaire

Une étude monographique réalisée par la commune³ fait l'inventaire des crises alimentaires, qui ont été classées comme des « événements malheureux » dans la vie des populations, au même titre que les épidémies. Nous avons essayé de comprendre auprès de nos interlocuteurs les caractéristiques que présente chacune des crises. On peut citer de façon chronologique :

- *shekara dawa*, ce qui se traduit littéralement par « l'année du sorgho ». Elle renvoie à la crise de 1950, caractérisée par une pénurie de mil. Cette crise s'est traduite par une substitution totale du mil par le sorgho dans les régimes alimentaires ;

- *moda* (1953) évoque les attitudes d'évitement de la part des maris vis-à-vis de leurs obligations conjugales. Tenaillés par la faim, ces derniers tournaient le dos à leurs épouses ;

³ Il s'agit d'une étude monographique de la commune rurale de Bambey, réalisée en prélude à l'élaboration du plan communal de développement. Elle dresse un diagnostic détaillé des potentialités et des contraintes de la commune.

- *sha ka suma* (littéralement boire et s'évanouir) renvoie à la crise de 1967. Cela fait référence à l'évanouissement régulièrement constaté chez la population. Le *fura* (céréales subissant diverses transformations pour être consommées sous forme de boule avec du lait de vache ou de chèvre) venant à manquer, on en buvait à un tel point lorsqu'on en trouvait, que cela entraînait une perte de connaissance du fait d'une forme d'overdose ;

- *mashalla* ou *mai zobe* survenue en 1968 : le nom de la famine renvoie aux caractéristiques de la mesure utilisée pour faire les transactions sur les céréales, *zobe* signifiant anneau ;

- *sha kollale* (1974) et *kantcha kallague* (1984) ;

- *shaffa atu* (1998) vient du verbe *shafawa* qui signifie toucher, concerner. L'une des caractéristiques de cette crise est qu'elle a été ressentie par tous ;

La crise de 2004 a fait apparaître un nombre important de termes. Les plus couramment cités renvoient à une dislocation des liens de solidarité et d'entraide au sein de la population.

- *ta kurmusu* et *ka ci kai dai* (manger seul) sont des termes utilisés pour la désigner ;

- *kare dangi* et *kare kwazon ka* : le préfixe *kare* dans ces deux expressions signifie « finir ». *Kare dangi* par extension peut signifier disloquer les relations familiales, diviser la famille. Le terme haoussa *kwazo* peut évoquer le courage. *Kare kwazon ka* veut dire « qui décourage », « qui conduit à la résignation ». L'expression renvoie à l'image d'une personne qui finit par se décourager après avoir épuisé sans succès toutes ses stratégies ;

- *dakare* et *mai raga* : *dakare* signifie criquets et *raga* fait penser au filet. *Mai raga* est utilisé par analogie à une forme de filet que décrit la procession des criquets sur le sol : en se déplaçant, les criquets forment un nuage qui est assimilé à un filet.

Il faut préciser que les femmes sont les actrices centrales dans la création et la diffusion des noms des crises. Elles sont relayées par les griots et les chanteurs traditionnels, dont les déplacements de village en village constituent les occasions de diffusion.

Enfin, les habitants de Bambey se réfèrent le plus souvent à 1984 quand on leur demande de comparer l'ampleur de la crise de 2004-2005. Les indicateurs le plus souvent évoqués sont recensés dans le tableau 1.

Tableau 1. Indicateurs de comparaison entre la crise de 1984-1985 et la crise de 2004-2005

	1984-1985	2004-2005
Indicateurs de comparaison	Départs massifs Pénurie de vivres Déficit fourrager Morts de bétail Abandons d'enfants Dépréciation des animaux (une brebis contre une mesure de céréales)	Départs précoces Disponibilité mais inaccessibilité des vivres Disponibilité du fourrage Disponibilité du bétail Valeur appréciable des animaux sur le marché Présence de la solidarité familiale

Source : Entretiens avec les habitants de Bambey, Enquête de terrain, LASDEL, 2006.

Les indicateurs de référence sont l'ampleur de la migration, la disponibilité des vivres et du fourrage, et le prix des animaux. Pour la crise de 2004-2005, les indicateurs restent quelque peu positifs, alors qu'en évoquant 1984, les populations centrent leurs discours sur les aspects négatifs de la crise. La comparaison est faite ici en référence à ce qu'ont vécu nos

interlocuteurs durant les deux crises. Dans l'inconscient de ces derniers, les aides alimentaires ne semblent pas être au cœur des préoccupations majeures.

L'analyse chronologique montre que la crise de 2004 s'inscrit dans une succession de crises dans la localité. Cet état de fait vient corroborer l'idée selon laquelle les difficultés alimentaires qu'a connues la population de Bambey ne sont pas nouvelles. Dans les récits des anciens, on peut repérer par exemple les souvenirs douloureux de déplacements massifs de populations et la mort d'animaux consécutifs à des crises.

Q : « Hier quand on s'est présenté, vous nous avez dit que vous n'avez pas vécu de famine pareille à celle de 1984-1985 ? »

R : En 1984-1985, beaucoup de gens ont quitté leur village. Pendant cette famine, chez moi, quand on pile du mil, il y a toujours des étrangers, des gens de passage. On pile chaque jour un seau de mil pour préparer la boule. Un jour, un homme était venu me trouver à mon hameau de culture. Le soir, je lui ai donné la boule, le lendemain la même chose. C'est à ce moment qu'il m'a dit qu'il était passé à Ténarane mais qu'il n'avait rien eu à avaler et que ça fait deux jours qu'il n'avait rien mangé. Je lui ai demandé où il partait, il m'a dit à Edir. J'ai alors pris son bidon pour le lui remplir de boule. Il y a des chefs de familles qui fuient et laissent femmes et enfants. Il manquait aussi d'herbe pour les animaux. Quand tu quittes Tahoua avec ta famille, par exemple sur un âne, ta monture meurt d'épuisement à cause de la famine, puisqu'il n'y a rien à manger pour les animaux. Vers l'Azawagh, il y a eu des familles qui ont abandonné des enfants en brousse. Il y a eu beaucoup de mort d'animaux. » (S.S., le chef de quartier de Tahouayawa).

1.3. Structure locale

1.3.1. Système de production et principales ressources

Le système de production local est dominé par l'agriculture d'autoconsommation, pratiquée sur de vastes champs, dans la partie ouest de la commune. La zone orientale quant à elle se caractérise par un important morcellement des terres du fait d'une forte pression démographique. La terre, et dans une moindre mesure le bétail, constituent les principales ressources de la population.

La plupart des champs sont situés à quelques dizaines de kilomètres du village où chaque année, la majorité de la population de Bambey se replie pour former des hameaux de culture ou *tunga*. Le retour vers le village s'effectue une fois les récoltes engrangées. L'absence de la population sur le site du village a eu des répercussions (que nous verrons plus loin) lors des opérations de distributions des vivres. Outre l'agriculture, on note la pratique de l'élevage « de case » (à l'échelle des ménages).

1.3.2. Autoconsommation et cultures « de rente »

La culture concerne principalement deux types de céréales (le mil et le sorgho) et une légumineuse (niébé), qui sont cultivées et utilisées à des fins différentes. Le mil constitue la base de l'alimentation des ménages. Il est quotidiennement consommé sous forme de *boule* accompagnée de lait. De façon irrégulière (à une fréquence moyenne d'un jour sur trois), le mil est transformé en *tuwo*, pâte qui sert de repas du soir. Le *tuwo* est relevé avec de la sauce de gombo séché, appelé localement *goro* ou de sauce *malohiya*, du nom des feuilles sauvages qui donnent une couleur noire à la sauce.

Le sorgho est très peu cultivé dans la localité, du fait de ses exigences pédologiques. Il est cultivé par une minorité de la population qui possède des champs situés dans les bas-fonds. La nature dunaire de la majorité des sols empêche les populations de cultiver cette céréale à grande échelle. A ce facteur s'ajoute une raison d'ordre culturel et économique : le sorgho ne fait pas partie des habitudes alimentaires de la population. On le cultive à cause de ses tiges, qui sont revendues pour servir d'aliments pour le bétail pendant la période de

soudure (intérêt économique). En saison d'hivernage, les tiges fraîches du sorgho sont prisées par les enfants à cause de leur teneur en sucre.

Le niébé est un « produit de sécurité » pour les ménages. Son usage est double : il est consommé en alternance au *tuwo*, mais la grande partie de la récolte est utilisée dans le circuit de commercialisation. Certains commerçants réinvestissent l'essentiel des ressources générées par la vente du niébé dans le capital de commerce. Les produits de la vente du niébé servent à s'acquitter des obligations fiscales (impôts), sociales (participation aux cérémonies de baptême et de mariage) et familiales (achat de vêtements aux épouses et aux enfants). De plus, le niébé joue indirectement un rôle important dans le cycle agricole : les ressources financières que génère la vente du niébé sont réinvesties dans l'achat de petits ruminants qui, le moment venu, seront à leur tour revendus pour supporter les travaux de labours (emploi de main-d'œuvre agricole).

La production maraîchère est dominée par le gombo et l'oseille, cultivés de façon très marginale. Sur ce plan, la population est fortement dépendante de Tahoua d'où ces condiments sont importés, ce qui laisse supposer qu'à certains moments, on puisse assister à des situations de pénuries de ces compléments alimentaires.

1.3.3. Le système foncier

Le foncier présente deux caractéristiques : saturation à l'Est et disponibilité foncière à l'Ouest. Dans la partie Est, la pratique de la jachère est pratiquement impossible du fait de l'insuffisance foncière qui oblige la population à récupérer les terres de glacis à des fins agricoles. La zone comprend également plusieurs vallées, dont celles de Bagga et de Mogheur. Le rendement agricole y est plus élevé que dans le reste de la commune. Cette zone bénéficie des investissements hydrauliques réalisés dans le cadre de l'intervention du PDRT, puis du LUCOP. Les retenues d'eau y permettent la pratique de la culture de contre-saison et de l'agroforesterie (manguiers). Toutefois, la production reste faible et n'a pas d'impact direct sur l'ensemble de la population de la commune. Les produits de contre-saison sont acheminés vers les gros marchés de Tahoua et de Badaguichiri, et se trouvent rarement sur les marchés du village de Bambey.

Dans la bande Ouest et Nord-Ouest, de vastes champs sont défrichés sans qu'ils puissent être entièrement mis en valeur. L'impossibilité matérielle de labourer la superficie totale du champ impose de fait la pratique de la jachère. La pratique consiste chaque année à ensemer une portion du champ. Il n'a pas été possible de déterminer la superficie des champs, car les propriétaires eux-mêmes l'ignorent. Néanmoins, on peut apprécier leur grande étendue à partir d'indicateurs fournis par la population elle-même, à savoir la quantité de céréales nécessaire pour l'ensemencement (100 kg), la taille de la main-d'œuvre utilisée (dix à vingt personnes par jour) durant les travaux de labours. On évoque parfois aussi le rendement de ces champs en période de bonne pluviométrie (rendement évalué en milliers de bottes). Les « gros producteurs » font partie de la catégorie des personnes dites riches du village, à savoir les commerçants et les membres de l'aristocratie locale (chefs de village et de canton).

L'héritage, le prêt et la vente sont les principaux modes d'acquisition des terres. La vente concerne une portion du champ, rarement l'ensemble. En 2004-2005, certains chefs de ménage ont dû céder une partie de leur patrimoine foncier. Ces informations nous ont été « rapportées » par nos interlocuteurs, nous n'avons pas rencontré d'acteurs directement impliqués dans les transactions foncières (acheteurs, vendeurs ou intermédiaires).

En général, le statut foncier des femmes est inséparable de celui de l'homme. Celles-ci disposent de terres dans le prolongement du patrimoine foncier de leur mari. Il s'agit du *gamana*⁴, lopin de terre que le mari donne à sa femme.

Il existe également une certaine catégorie de femmes qui possède des champs dont elles jouissent en toute propriété. Ces dernières ont en général un statut social important dans le village et sont insérées dans les structures du pouvoir politique ou associatif. Elles ont des liens avec le pouvoir et elles jouent un rôle certain dans la dynamique associative.

Les lopins de terres constituent la première source d'accumulation économique pour les femmes. La seconde source est liée aux rations journalières qu'elles reçoivent de leur mari (voir infra).

En somme, la structure locale a été peu modifiée par la crise de 2005. Les systèmes de production, le mode d'utilisation des ressources agricoles et le système foncier ont été, dans l'ensemble, maintenus en l'état. Les transactions foncières ont été peu pratiquées. Cela ne remet pas non plus en cause l'existence d'une bipolarisation foncière, dont le lien direct avec la crise reste néanmoins difficile à établir. L'hypothèse que nous avançons est celle de l'existence de mécanismes sociaux qui limitent les transactions foncières. On peut postuler notamment l'existence de ressources extérieures (rentes migratoires).

4 RAYNAUT (1972), p. 33 : le *gamana* est la parcelle accordée à un membre de famille et dont le produit revient en propre à celui qui la travaille.

2. Les éléments centraux de la situation alimentaire

2.1. Mode de gestion des stocks alimentaires familiaux

Deux types de greniers servent à conserver les récoltes engrangées dans les champs. Le *grenier familial*, propriété de l'homme, contient la récolte de l'année. Ce dernier en assure la gestion. Tous les matins, le mari remet à la femme la ration nécessaire à la consommation du ménage. Les critères qui ont prévalu dans « le rationnement » restent encore méconnus. La ration journalière comprend celle qui revient en propre à la femme. Par « convention », la femme reçoit une *maraba*, une demi-mesure de céréales (environ 1,25 kg/jour).

A côté du grenier familial, la femme dispose d'un petit grenier de taille inférieure à celui du mari. Elle y conserve la récolte obtenue sur son lopin de terre, ainsi que le petit stock qu'alimente la ration journalière. La gestion de ce grenier est assurée par la femme elle-même. Le grenier de la femme peut servir à l'achat de biens de thésaurisation ou à la constitution d'un petit cheptel.

Ces deux greniers remplissent des fonctions économiques bien distinctes : le grenier familial est affecté à la consommation du ménage, tandis que celui de la femme sert de ressource de sécurité du ménage. Lorsque le stock familial est épuisé, on se rabat sur celui de la femme. Une telle pratique est perçue comme un signe de « bonne entente » dans le ménage. Elle rend aussi compte de quelques modalités de circulation des ressources au sein des ménages.

Si la gestion des stocks alimentaires est une prérogative des hommes, on relève deux cas de figure lorsque ces derniers partent en migration. Certains chefs de ménage mettent directement à la disposition de la femme, avant de partir, un stock de vivres correspondant à une ration de deux ou trois mois (durée de migration estimée pour effectuer le premier envoi d'argent à la famille). Lorsque le stock est épuisé, le renouvellement est assuré par un parent préalablement délégué par le chef de ménage. La seconde situation est celle où le chef de ménage délègue à son départ l'entière responsabilité du rationnement à une personne proche (père, frère ou ami), chargée de remettre la ration quotidienne à l'épouse. Cette pratique est observable dans les familles où le contrôle social est fort.

Ce constat, qui est vrai pour les ménages haoussa, présente une configuration différente chez les Touaregs : la gestion du stock alimentaire est du ressort de la femme. De plus, la femme touarègue ne cultive pas la terre, contrairement à ce qui a pu être observé chez les Haoussa. A la fin de la récolte, le mari confie à la femme la responsabilité de gérer « le grenier ». Elle y puise, avec une marge d'appréciation personnelle, la ration journalière nécessaire aux besoins alimentaires du ménage. Le contrôle du mari sur l'utilisation des vivres est limité. En revanche, lorsque les ressources viennent à manquer, la femme peut éventuellement rappeler au mari par ses actes que le grenier est vide. « Lorsqu'au petit matin la femme se met à balayer la devanture de la maison, cela est un signe qu'il n'y a rien à préparer », nous dit A.G., du village touareg de Takabalalan Toudou. Si ces modes de gestion familiale des vivres sont attestés en période « normale », en est-il de même lors de la crise de 2004-2005 ?

En 2004-2005, d'importants changements purent être constatés dans l'ensemble des ménages. Le premier changement concerne la réduction substantielle de la ration familiale. Seule la quantité de vivres supposée être entièrement consommée dans la journée était préparée. Les restes de nourriture étaient devenus rares. Lorsque la consommation du *tuwo* est décidée par le mari, on réduit d'une ou de deux mesures la ration habituellement utilisée pour la préparation de la boule. Cette quantité est alors affectée, le soir, à la préparation du *tuwo*.

En revanche, la ration de la femme a été elle maintenue à la demi-mesure habituelle (voir supra, section 2.1).

2.2. *Stratégies extra-agricoles*

Face à la crise, divers modes d'adaptation ont été mobilisés. Les stratégies varient selon les catégories de ménages. Avant de fournir des « modèles » de portée générale, nous présentons ci-dessous les stratégies des ménages vulnérables.

2.2.1. *La mobilisation des liens familiaux*

Les ménages vulnérables ont le plus durement ressenti les effets de la crise du fait de leur faible autosuffisance. La disponibilité de vivres dans les ménages vulnérables ne dépasse pas, au meilleur des cas, quatre mois. On rencontre des ménages d'extrême vulnérabilité qui n'arrivent jamais à disposer de semences pour l'année suivante, et ce quelle que soit l'issue de l'année. Pour cette catégorie de ménages, les stratégies d'adaptation démarrent avec la période de semis. Les chefs de ménages sollicitent des aides auprès des parents proches pour avoir des graines afin d'ensemencer leur champ. A coté de cette *forme tacite de mendicité*, d'autres chefs de ménages vulnérables se proposent de travailler comme ouvriers agricoles en échange de quelques mesures de semences, ce qui laisse supposer qu'ils ne disposent pas toujours du stock de semences nécessaire pour mettre en valeur l'ensemble de l'étendue de leur parcelle. Lorsqu'ils en disposent, l'ensemencement du champ est toujours décalé de deux ou trois jours par rapport au mouvement d'ensemble du village. Les ménages vulnérables ne disposent pas de champs en général. Il s'agit de lopins de terre prêtés par un parent plus aisé (chefs coutumiers ou commerçants). Sur ces champs, les ménages n'exercent qu'un droit d'usage. Le phénomène observé à Maradi, qui consiste pour les « ménages les plus vulnérables à céder certaines parcelles pour assurer leur approvisionnement en vivres... » (Monimart *et al.*, 2004, p.5), est inversé à Bambey.

2.2.2. *La vente de la force de travail*

En période de labours, on assiste à la pratique du salariat agricole ou *mantaka*. En général, la disponibilité de la main-d'œuvre est fonction du niveau de la pluviométrie. En cas de bonnes pluies, l'insuffisance de l'offre de main-d'œuvre compromet le bon déroulement des activités agricoles, chacun s'activant dans son champ à tirer profit de l'humidité du sol. Les ménages vulnérables en revanche n'ont pas d'autre choix que de se faire employer en tant qu'ouvriers pour pouvoir nourrir leur famille. Tous les membres du ménage sont susceptibles d'être mobilisés en tant qu'ouvriers agricoles. Ils peuvent être rétribués en nature ou en espèces. Le temps de travail journalier est généralement de 7 h (de 9 h à 16 h) contre une somme de 1 000 FCFA à 1 200 FCFA. La force de travail des femmes qui n'ont pas d'autres ressources est utilisée à raison de 750 FCFA. Pendant la crise 2004-2005 en période de labours, la mesure de mil coûtait 1 000 FCFA, soit l'équivalent d'une journée de travail pour les hommes. Le salariat agricole est alors l'unique moyen pour les ménages vulnérables de disposer de ressources financières et de s'approvisionner en vivres. Il arrive parfois que, pour maximiser les gains, le chef de ménage et les enfants en âge de travailler abandonnent les femmes dans les champs pour aller à la recherche d'employeurs. Il faut préciser ici qu'on n'a pas observé de déplacements importants de manœuvres d'un village à un autre : le recrutement se fait sur place. L'une des stratégies couramment rapportées par nos interlocuteurs consiste pour les ouvriers à contracter des prêts à l'avance (en nature ou en espèce) contre des journées de labours. Cette pratique peut être assimilée à une stratégie de survie des ménages, qui instaure cependant un type de rapport de dépendance. Il arrive en revanche que les contractants n'honorent pas leurs engagements. A la fin de la récolte, ces derniers vendent alors une partie de leur récolte pour éponger leurs dettes.

Les femmes qui n'ont pas la force de travailler dans les champs trouvent la possibilité d'aider aux travaux domestiques dans les ménages plus aisés. Elles sont pileuses ou porteuses d'eau. D'autres choisissent la pratique de petites activités génératrices de revenus, comme la vente de bois de chauffe et la cueillette de feuilles et de fruits sauvages. La pratique de ces activités féminines a eu des effets sur la fréquentation scolaire des enfants.

2.2.3. *Les enfants dans les stratégies extra-agricoles*

Selon les données recueillies auprès de deux enseignantes, recoupées avec les propos du directeur de l'école primaire de Bambey, les manifestations de la crise étaient observables déjà au mois d'avril 2005, où des taux élevés d'absentéisme avaient été constatés (10-15 élèves seulement par classe). La sous-fréquentation a concerné beaucoup plus les filles des classes de CM1 et de CM2 que les garçons. Les enfants sont en effet « réquisitionnés » par leur mère pour les accompagner à la cueillette des fruits du *anza* (*boscia senegalensis*).

2.2.4. *Les stratégies induites par les distributions*

Pour certains ménages vulnérables, les opérations de distribution ont offert des opportunités d'obtenir des ressources financières grâce au chargement, au déchargement et au transbordement des stocks de vivres. Des chefs de famille se sont ainsi faits employer comme dockers en échange de rétributions journalières, dont le montant varie selon le stock à décharger.

A.H., chef de famille vulnérable, tente de donner une appréciation du gain qui, selon lui, « dépendait des jours. Ça peut être 1 500 FCFA, 2 500 FCFA ou 3 000 FCFA ». L'activité pratiquée obéit à une logique de pluriactivité et de débrouillardise. Puisque les déchargements ne durent que quelques jours, le reste du temps est mis à profit par A.H. pour « aider au travail du banco ». Les jours de marché, ce dernier se transforme en revendeur d'habits.

Q : « Quels genres d'habits tu vends ? »

R : Les habits de seconde main. Quand quelqu'un a besoin de vendre une chemise ou un pantalon, on me le confie et j'essaye de le vendre au marché et je lui amène son argent... il y a des jours où je ne gagne rien et des jours où je gagne 2 500 FCFA, 3 000 FCFA, 5 000 FCFA et parfois jusqu'à 10 000 FCFA... mais le plus souvent, je gagne 2 500 ou 3 000 FCFA. »

2.3. *Migrations temporaires et ses implications*

2.3.1. *Le schéma migratoire ancien*

Selon les approches, les migrations constituent un élément structurant ou déstructurant des milieux ruraux nigériens. La région de Tahoua a un passé migratoire très ancien⁵ (Barou, 1976, pp.627-632) et dont il faut tenter de saisir les répercussions et les éventuelles mutations en lien avec la crise alimentaire de 2004-2005. Le modèle migratoire classique dans la localité de Bambey est la migration temporaire. Historiquement, le départ en migration s'effectue après les labours et subsidiairement à la fin des récoltes. Les jeunes sont les plus concernés. Les migrations féminines autonomes sont rares et lorsqu'elles s'effectuent, ce sont des migrations d'accompagnement ou pour rejoindre leur mari. La forme que prennent les mouvements migratoires à Bambey configure la structure de la population en place : on note ainsi une forte présence de femmes, d'enfants et de personnes âgées. Un notable du village estime à 70 %⁶ la proportion de la population migrante. Le départ en migration est un investissement familial. Les parents soutiennent leurs enfants en vendant une partie des ressources disponibles (niébé ou animaux), afin de leur assurer les frais de transport ou de leur trouver un complément aux éventuelles sommes envoyées par un proche déjà installé à

5 Une monographie intéressante de la migration dans un village de Tahoua a été faite par J.Barou. Déjà à cette époque, l'auteur notait la diversité des trajectoires migratoires, incluant les villes côtières du Sud, mais également la France et plus particulièrement la région de Lyon.

6 Cette proportion renvoie à l'appréciation que fait notre interlocuteur du phénomène.

l'étranger. On peut supposer que ces appuis familiaux concernent davantage les nouveaux candidats à la migration que les habitués. Deux destinations attirent la plus grande partie du contingent des ressortissants de Bambey : il s'agit d'Abidjan et de la Libye, et dans une moindre mesure du Nigeria et du Cameroun. Les mouvements de reflux (retour) des migrants interviennent au début du mois de mai (comme nous avons pu l'observer au cours de notre séjour de terrain), peu avant les premières pluies.

Le modèle migratoire tel que décrit par nos interlocuteurs est analogue à celui analysé par J. Barou dans les années 1970, époque à laquelle l'auteur soulignait « les finalités et les motivations économiques des migrations ».

2.3.2. Les changements observés en 2004-2005

Certains interlocuteurs ont mentionné l'apparition de changements dans le cycle migratoire en 2004-2005. Les départs ont été plus précoces qu'à l'accoutumée. Face à la menace acridienne (août-septembre 2004), nombre de jeunes ont commencé à désertier les campagnes, les récoltes étant compromises.

Il arrive qu'à la fin des récoltes, certains migrants rentrent pour « rendre visite » à la famille et apprécier le niveau de la production obtenue. En 2004-2005, compte tenu de la situation difficile, « certains parents avaient déconseillé à leurs enfants de revenir », rapporte le maire de la commune de Bambey (entretien du 22 mai 2006). Quelle interprétation peut-on faire de cette attitude des parents ? La première relève d'un constat : les greniers étaient vides pour nourrir des bouches supplémentaires dans la famille. La seconde interprétation renvoie à un choix stratégique : les parents avaient préféré que les enfants restent en migration. La présence effective des enfants était moins souhaitée, car compensée par les envois d'argent que ces derniers pouvaient faire en direction de la famille. Sans pour autant avoir des ordres de grandeur précis, on peut affirmer que la durée de la migration a été beaucoup plus longue entre 2004 et 2006 que de coutume.

Durant la crise, les modalités d'envois de fonds ont elles aussi connu des transformations, et ce à deux niveaux : la fréquence des envois et les circuits de transfert.

Les interlocuteurs affirment que les envois se sont accrus et s'opéraient à mesure que le stock familial de vivres s'épuisait. Certains parents reconnaissent que l'épargne des migrants a été profondément affectée. Certains migrants ayant envoyé l'essentiel de leurs économies pour soutenir la famille n'avaient plus les moyens de revenir pour les travaux champêtres. La répercussion immédiate de cette situation a été la faible disponibilité de main-d'œuvre agricole en 2005-2006.

D'ordinaire, la communication et les transferts de fonds entre Bambey et les pays de migration s'effectuent par des circuits informels : il faut toujours attendre le départ d'une tierce personne pour avoir des nouvelles de la famille ou pour envoyer de l'argent. Cette pratique avait l'inconvénient de faire attendre plusieurs jours avant de recevoir la réponse à sa correspondance. En 2004-2005, la couverture de la zone par le réseau de téléphonie cellulaire a beaucoup amélioré les communications entre le village et les migrants. Des jeunes remplis d'esprit d'initiative ont saisi cette opportunité pour ouvrir une sorte de « cabine téléphonique » où les habitants du village pouvaient communiquer et « exprimer leurs doléances » directement à leurs enfants. Dès que les parents constataient l'épuisement de leur stock de vivres, ils se rendaient à la « cabine du village » et dans les heures qui suivaient, la solution était trouvée. Un coup de fil suffisait pour que les migrants se précipitent pour envoyer de l'argent par le circuit formel de transfert d'argent, appelé localement « la poste »⁷.

⁷ « La poste » est un terme employé pour désigner l'institution privée de transfert de fonds Western Union.

Les parents se rendaient alors à Tahoua pour retirer l'argent. La téléphonie cellulaire et « la poste » ont permis de faire face avec promptitude aux sollicitudes des parents. L'implication immédiate en est qu'il est possible d'évaluer le volume d'argent envoyé à partir du début de la crise alimentaire jusqu'aux récoltes de 2005.

2.3.3. *Le rôle des migrants installés à l'étranger*

Quelle analyse peut-on faire de l'aide des migrants installés à l'étranger ?

Sur sa nature et son envergure, l'aide a été dominée par les envois de fonds : d'importantes sommes d'argent ont été injectées dans les familles. Les appuis des migrants en nature (envois de vivres) ont quant à eux été rares. L'échelle d'appréciation de l'aide est très réduite à cause de son caractère plus individuel que collectif, les fonds envoyés n'ayant pas directement touché l'ensemble du village, mais de petites entités familiales (les ménages). L'aide peut être considérée comme un *indicateur du mode d'organisation des migrants* de Bambey vivant à l'étranger⁸. La mobilisation de réseaux familiaux extérieurs a permis de minimiser les effets de la crise avant le démarrage des opérations de vente et de distributions gratuites. Grâce à l'argent envoyé, certains ménages ont pu s'approvisionner en vivres, tant au niveau de la banque de céréales du village (vente à prix modéré) que sur le marché local (Bambey ou Tahoua).

En dépit de son importance, l'aide a eu des effets limités. Dans la durée, elle n'a pas mis totalement la famille à l'abri de l'endettement. Elle a bien plus été utilisée pour répondre à des impératifs immédiats.

2.4. *Les formes d'endettement*

L'endettement fait partie des alternatives pour les populations face à la crise alimentaire. Les dettes ont porté davantage sur les vivres que sur l'argent. Les commerçants ont été régulièrement sollicités par les populations pour obtenir des céréales à crédit, le temps que le demandeur reçoive un envoi de fonds en provenance de l'étranger. Avoir un parent proche à l'étranger passait pour être une clé d'accès au crédit et un gage de solvabilité. Il arrive parfois que pour leurs besoins, des parents contactent directement le migrant. Ce dernier à son tour, par un appel téléphonique, se porte garant pour régler la dette. Rassuré par les promesses du migrant, le commerçant accepte de remettre le stock demandé. Généralement, ce sont des demandes de grande importance qui font intervenir les personnes en migration. Pour les petites quantités de vivres (quelques kilogrammes de riz ou quelques mesures de céréales), l'échange se fait directement entre le commerçant et le demandeur et ne fait pas intervenir un proche se trouvant à l'étranger. Parfois, la dette s'accumule. L'un des imams du village raconte par exemple avoir contracté plus de 15 000 FCFA de dette auprès d'un commerçant, qu'il a dû rembourser en vendant une partie de sa récolte. Face aux nombreuses sollicitations dont ils sont l'objet, les commerçants ont parfois été amenés à rendre l'accès au crédit sélectif, les proches y ayant un accès prioritaires et certains commerçants ayant fixé une limite maximale au-delà de laquelle ils n'acceptaient pas de faire crédit.

Les conditions d'accès au crédit créent *de facto* l'exclusion de certaines catégories de personnes, telles que les ménages vulnérables et ceux qui n'ont pas de parents à l'étranger. Cet état de fait réduit encore davantage les possibilités pour ces derniers de trouver des alternatives externes face à la crise alimentaire. Si les commerçants acceptent de donner

⁸ Cette situation peut être l'occasion de lancer une réflexion sur les impacts réels de l'émigration dans les sociétés rurales nigériennes. L'analyse de ses impacts sociaux (forme de redistribution de l'aide) et économiques s'avère nécessaire.

quelques kilogrammes de riz ou quelques mesures de céréales à crédit, ils l'acceptent rarement pour le sac.

Les populations ont également organisé des modes d'échange entre elles, fondés sur les solidarités familiales. Les prêts ont concerné des bottes de mil et des semences. Ces pratiques anciennes ont toujours existé à l'intérieur du tissu familial. On note un mode particulier de prêts qui consiste pour les « riches » à mettre à la disposition des populations plus ou moins vulnérables, un grenier de céréales. A la fin de la récolte, ces derniers se cotisent pour remplacer le grenier. Cette pratique concerne les habitants installés sur un même hameau de culture.

Le mode de remboursement varie d'un créancier à l'autre. Dans certains cas, le remboursement se fait au double de la quantité de vivres reçue, bien que cette forme de prêt soit moins courante que le remboursement au simple. On a remarqué des formes de prêt financier dont le remboursement obéit à des logiques particulières, tel que le fait pour un particulier d'avancer de l'argent remboursable en termes de journées de travail au moment des travaux champêtres.

Les formes de prêt à l'intérieur des ménages ont également prévalu dans l'atténuation de la crise. Lorsque *le capital* de l'homme est épuisé, la femme met à la disposition de ce dernier les ressources dont elle dispose : céréales provenant de son grenier, têtes de ruminants, assiettes de décoration, voire de l'argent. Le mari utilise ces ressources pour faire face aux besoins alimentaires du ménage, avec pour condition principale d'accepter de rembourser le prêt. Le remboursement, qui se fait après les récoltes, donne deux possibilités au mari. Lorsque le prêt porte sur des céréales, le chef de ménage est tenu de remplacer l'équivalent du stock de vivres qu'il a emprunté. Dans ce cas précis, la ponction est faite sur la production familiale réalisée à l'issue de la campagne agricole. Lorsque le prêt porte sur des animaux, le mari est obligé de vendre une partie de la récolte obtenue pour honorer ses engagements vis-à-vis de son épouse. Il arrive que l'épouse accepte d'octroyer un prêt financier à son mari. Ce type de « transaction » est rare. Un seul cas nous a été rapporté au cours de l'enquête.

Le prêt intra-ménage révèle une forme particulière de circulation des ressources à l'intérieur de la cellule familiale. Cette transaction contribue à la sécurité du ménage en cas d'insuffisance alimentaire. Il existe des ménages où l'échange n'est pas possible, en dépit de l'existence de ressources. Les échanges intra-ménages sont des indicateurs pour saisir la nature des relations homme/femme au sein des familles et situer la place de la femme dans l'économie familiale. Les cas de prêt que nous avons constatés révèlent une capacité d'accumulation de ressources par les femmes, qu'elles remettent à la disposition du ménage en cas de crises.

Dans certains ménages « moyennement riches » ou « riches », c'est le mari qui achète des animaux dont il confie la garde à la femme. Cette dernière ne jouit pas d'un droit de propriété sur les animaux. Lorsqu'il le désire, le mari peut vendre quelques têtes.

2.5. La vente d'animaux

Aborder la question du déstockage de biens suggère que les populations disposent d'un « capital » avant l'avènement de la crise. Dans cette perspective, les pratiques de vente ne peuvent s'observer que dans les ménages moyennement vulnérables. L'éventail des biens vendus lors de la crise englobe les animaux et les biens personnels. Leur proportion est néanmoins relativement minime. La pratique de la vente d'animaux est davantage observée chez les hommes que chez les femmes. Les animaux sont vendus sur le marché de Bambey ou de Badaguichiri.

« Certains ont perdu tous leurs animaux ! », rapporte un interlocuteur. Toutefois, cette exagération, pour alarmante qu'elle fût, a suggéré une piste que nous avons essayé d'approfondir à partir de deux questions : quels sont les ménages les plus touchés par la vente d'animaux ? Quelles sont les espèces qui ont été le plus concernées ? Les ventes les plus importantes ont été observées dans les gros ménages. La vente d'une ou deux têtes de petits ruminants est insuffisante pour acheter sur le marché un sac de mil dont le prix a considérablement augmenté (20 000 FCFA pour le sac de 50 kg et 35 000 FCFA pour le sac de 100 kg). Contraintes de s'approvisionner au détail, les populations ont été amenées à « puiser » régulièrement dans leur cheptel. Lorsque les ménages disposent de gros ruminants, une ou deux têtes suffisent pour pouvoir disposer d'une quantité appréciable de vivres. En règle générale, les biens de la femme ne sont pas sollicités lorsque le ménage dispose d'animaux.

Les ménages « moyens » combinent plusieurs biens dans la vente. Les biens des femmes ne sont véritablement sollicités que dans les cas extrêmes.

Il faut signaler qu'à Bambey, le déstockage en 2004 a été atténué par les envois de fonds des migrants. La vente intervenait généralement entre deux envois ou en cas de rupture de transfert de fonds. Le déstockage intervient lorsqu'il n'y a pas (ou plus) de ressources d'origine migratoire. Ce qui traduit le fait qu'avoir un fils ou un proche à l'étranger représente une soupape de sécurité pour les ménages et met à l'abri de ventes répétées de biens familiaux.

2.6. Régime alimentaire et transformations observées

2.6.1. Le régime alimentaire habituel

Le régime alimentaire traditionnel est basé sur les céréales qui subissent diverses transformations pour être consommées sous forme de boule (*fura*), de pâte (*tuwo*), de galettes (*massa*), etc.

Le *fura* est l'aliment de base, consommé généralement avec du lait de vache ou de chèvre. La préparation du *fura* est une réelle corvée pour les femmes, au regard du temps qu'elle nécessite. Il faut d'abord piler le mil, en extraire la farine, faire des boulettes, puis faire cuire. Après la cuisson, les boulettes doivent être pétries. Enfin, après avoir passé des heures à malaxer les boulettes, il faut y ajouter une certaine quantité de lait avant de servir. A côté du temps de travail qu'elle nécessite, la préparation du *fura* exige des femmes une bonne condition physique. Ces dernières dépensent beaucoup d'énergie pour le pilage, le pétrissage au mortier et enfin pour le malaxage à la calebasse. Le *fura* est consommé toute la journée et constitue le premier réflexe pour les besoins alimentaires des enfants. En période de travaux champêtres, c'est le *fura* qui est apporté aux travailleurs. Un soir sur trois (parfois plus), le *fura* peut être accompagné du *tuwo* pour le dîner.

Dans les premières phases de préparation, le *tuwo* subit les mêmes transformations que le *fura*. Des heures sont passées à piler le mil pour obtenir de la farine à laquelle on ajoute de l'eau pour obtenir une bouillie. La bouillie est enfin mise au feu pour être transformée en pâte. A l'instar du *fura*, la préparation du *tuwo* exige des efforts physiques pour le pilage. La pâte obtenue se consomme avec une sauce à base de gombo séché, d'arôme *romaji*, d'huile, de sel et d'épices. La sauce se prépare sans viande.

Chez les éleveurs, notamment les Touaregs, l'absence de viande est compensée par le lait. Dans ce cas, l'une des spécialités consiste à consommer la pâte sans sauce.

Le riz (*shin kafa*), les pâtes alimentaires (*makroni*) et la farine de manioc (*garin rogo*) se consomment rarement. Le riz intervient dans l'alimentation à des occasions exceptionnelles

(mariages, baptêmes). Entourée d'une image dévalorisante, la farine de manioc est dépréciée en tant qu'aliment : en temps normal, consommer le *garin rogo* est un signe de pauvreté. Les régimes présentés ici sont ceux qui prévalent en périodes « normales ». Avec la crise, on assiste à un bouleversement des habitudes alimentaires.

2.6.2. Les transformations observées dans les ménages

La période d'intenses activités agricoles est considérée par nos interlocuteurs comme étant la plus critique. Cette période se caractérise par des besoins alimentaires plus importants : face à l'intensité des travaux champêtres, l'organisme a en effet besoin d'apports énergétiques accrus. Paradoxalement, cette période se situe au plus fort de la période de soudure ; c'est également le moment où les stocks de vivres de l'année antérieure ont été pratiquement consommés. Face à l'insuffisance des ressources, des stratégies sont mobilisées par les populations pour conduire les travaux à terme. Nous avons vu plus haut que dans les ménages, les rations subissent une baisse. Les régimes alimentaires à leur tour s'en trouvent affectés, à des degrés divers selon les types de ménages.

Les ménages vulnérables

Ce sont les premiers à ressentir la crise. Leur stock de vivres est épuisé bien longtemps avant que la crise ne s'installe. Les stratégies alimentaires que ces catégories sociales mettent en œuvre consistent à se rabattre sur la cueillette de fruits et de feuilles. Parallèlement à la cueillette, les chefs de ménages vulnérables sollicitent des aides en vivres à l'intérieur des réseaux familiaux (oncle, cousin, père, etc.). Lorsque la demande aboutit, ces derniers reçoivent quelques mesures de céréales – le plus souvent du mil – qu'ils consomment sous forme de *fura*. Le *tuwo* est rarement préparé et le *fura* est très souvent dépourvu de lait. A mesure que les mois s'égrènent, les ménages vulnérables ont de moins en moins de choix alimentaires. Dans les cas extrêmes, la mendicité devient le dernier recours. Le ménage perd tout contrôle sur son régime alimentaire.

Les ménages dits « riches »

A l'opposé des ménages vulnérables, les ménages dits « riches » se caractérisent par une relative disponibilité en vivres, souvent sur plus de dix mois. D'ailleurs, certains de ces chefs de ménages n'ont pas jugé nécessaire de se faire recenser pour la distribution de vivres. Les ménages riches sont le plus souvent composés de plusieurs micro-ménages regroupés autour d'une autorité (le père, l'aîné). Les ressources y sont diversifiées (foncier, bétail, vivres) et au moins un des membres pratique une autre activité extra-agricole (commerce). Les ménages riches comptent au moins deux membres à l'étranger qui font des envois réguliers importants. Leur régime alimentaire a connu peu de changements. Il serait plus judicieux de parler de diversification alimentaire. La consommation du *fura* n'a pas connue d'interruption avec la crise alimentaire. Les modifications sont intervenues dans le repas du soir. Le *tuwo* est consommé en alternance avec le riz ou du riz mélangé au niébé (*shin kafa da wake*). Au lieu du *fura*, le *shin kafa da wake* compose le déjeuner des travailleurs. Parfois, on leur propose la farine de manioc. Deux raisons sont invoquées par nos interlocuteurs pour expliquer cette préférence. Comparé au temps de préparation de la boule, le riz, le haricot et la farine de manioc se préparent plus rapidement. Leur préparation présente donc un gain en termes de temps de travail pour les femmes. Par ailleurs, ces aliments présentent une bien meilleure consistance.

Les ménages dits « moyens »

Les ménages dits moyens disposent de vivres qui leur permettent de tenir quelques mois après les récoltes. Le début des labours constitue le plus souvent une période difficile. La fréquence des deux repas par jour est difficile à respecter et les restes de boule du matin

sont consommés le soir parce qu'il n'y a pas de *tuwo*. C'est dans les ménages moyens que l'on observe le plus d'innovations dans le régime alimentaire. Le riz devient un aliment de base et subit diverses transformations. Il peut être consommé directement ou être transformé pour faire la pâte (un jour sur trois). Le riz est directement consommé au gras ou accompagné d'une sauce légère (huile, tomate ou tranches de tomate séchée (*kodo*)).

L'une des innovations a consisté à préparer de la boule à partir de riz ou de maïs. Il faut peut-être préciser ici que plusieurs modifications constatées dans le régime alimentaire sont intervenues avec les opérations de distribution de vivres. N'ayant comme ressources que les vivres distribués, il fallait ajuster le mode de leur préparation aux habitudes culinaires locales.

Que retenir de l'impact de la crise 2004-2005 sur l'économie alimentaire locale ? Les changements observés dans les régimes alimentaires des ménages trouvent-ils leur seule explication dans les prix des denrées sur le marché ?

La hausse des prix des denrées sur le marché, invoquée le plus souvent, ne peut pas à elle seule expliquer les différentes transformations observées dans le régime alimentaire. Certes, le prix de la mesure de mil a atteint des records dans la localité en période de labours (1 000 FCFA), et le kilogramme de riz coûtait entre 325 FCFA et 500 FCFA. Néanmoins, une autre raison réside dans le fait que le riz et la farine de manioc étaient préférés à cause de leur caractère turgescent. Dans un entretien réalisé avec les notables du quartier de Bambey Guidan Tsagana le 16 mai 2006, nous avons pu obtenir les prix comparés de principales denrées les plus consommées. Le sac de 50 kg de mil et de sorgho coûtait 20 000 FCFA contre 19 000 à 20 000 FCFA pour le riz et 23 000 FCFA pour la farine de manioc. Le *gari* (farine de manioc) a connu une flambée spectaculaire jamais enregistrée dans la localité. Au plus fort de la crise, alors que la mesure de mil était maintenue à 1 000 FCFA, celle du *gari* avait atteint la barre de 1 250 FCFA. La préférence pour le *gari* vient néanmoins du fait qu'il suffit d'une petite quantité pour nourrir un nombre important de personnes, du fait de sa capacité à absorber de l'eau. Pendant la crise, la population recherchait davantage la quantité que la qualité. La préparation du *gari* n'étant pas économiquement exigeante, cet aliment attirait les ménages vulnérables. A défaut de riz, le *gari* était également une solution trouvée par les ménages riches ou moins vulnérables lorsqu'ils emploient de la main-d'œuvre agricole. On constate que pour ces ménages, le recours à tel ou tel type d'aliment obéit implicitement à une certaine logique économique. Les propos s'accordent pour reconnaître que le *gari*, le riz, le sucre, le thé et les pâtes alimentaires (*makroni*) étaient les aliments les plus consommés.

Le tableau 2 récapitule les indicateurs de vulnérabilité tels que ressortis dans les entretiens avec les chefs de ménages rencontrés.

Tableau 2. Indicateurs de vulnérabilité par type de ménage

Ménages	Indicateurs de vulnérabilité		
	Alimentaires	Sociaux	Economiques
« Riches »	Relative régularité et diversification du repas du soir (<i>tuwo</i> , riz, niébé, pâtes alimentaires).	Sollicités pour les prêts. Certains chefs de ménage riches se sont auto-exclus lors des opérations de distribution de vivres. Leaders d'opinion.	Gros employeurs de main-d'œuvre agricole provenant de ménages vulnérables, voire en dehors de la commune. Diversité de ressources (foncier, bétail, vivres). Pratiquent une autre activité en dehors de l'agriculture (commerçants du village). Reçoivent des envois réguliers d'argent de l'étranger.
« Moyennement vulnérables »	Non respect de la fréquence des deux repas par jour. Bonne disponibilité du <i>fura</i> . Innovations dans le régime alimentaire.	Soutien aux parents vulnérables.	Disposent de vivres jusqu'aux prochaines pluies. Existence de ressources extérieures (ont un ou plusieurs parents en migration). Tantôt employeurs de main-d'œuvre agricole, tantôt salariés agricoles rétribués en espèces.
« Vulnérables »	Cueillette précoce de fruits et feuilles sauvages. Le <i>tuwo</i> est rarement préparé, le <i>fura</i> est très souvent dépourvu de lait. Absence de viande dans le régime alimentaire. Perte de contrôle sur le régime alimentaire.	Sollicitations pour avoir des graines afin d'ensemencer les champs. Pratique tacite de la mendicité.	Ne disposent jamais de semences pour l'année suivante. L'ensemencement du champ est toujours décalé de quelques jours par rapport au mouvement d'ensemble du village. Tous les membres du ménage sont susceptibles d'être mobilisés en tant qu'ouvriers agricoles (hommes, femmes, enfants). Rétribution en nature (mesures de céréales) ou en espèces. Contractent des prêts à l'avance (en nature ou en espèces) contre des journées de labours.

Source : Entretiens avec les habitants de Bambey, enquête de terrain, LASDEL, 2006.

2.6.3. La viande dans le régime alimentaire

La viande sur le marché est contrôlée par un service vétérinaire, dont les compétences couvrent l'ensemble des villages que compte la commune de Bambey. En 2004-2005, on a constaté une baisse généralisée des prix des animaux sur le marché de Bambey, liée à l'importance de l'offre de bétail et aux effets de la « décapitalisation ». Par exemple, selon le responsable vétérinaire, une vache qui coûtait 130 000 FCFA au 17 mai 2006 était vendue à

moins de 80 000 FCFA à la même date en 2004, soit une baisse de 38 % par rapport au prix actuel.

Le bas niveau du prix des animaux ne s'est pas accompagné d'un accroissement du nombre d'abattages dans le village, et donc de la consommation de viande. En temps normal, le service de l'Élevage enregistre en moyenne quatre à cinq abattages de petits ruminants par jour. En période d'hivernage (juillet-août-septembre), une baisse du nombre d'abattage est observée. La majorité des habitants du village – principale clientèle – se replie dans les hameaux de culture. Il reste entendu que l'on constate à cette période une baisse encore plus importante de la consommation de viande.

2.6.4. Régime alimentaire post-sevrage

La phase de sevrage introduit un régime de transition dans l'alimentation des enfants. En général, le régime de l'enfant est composé d'aliments légers, faciles à avaler. La bouillie de mil est régulièrement évoquée lorsque l'on aborde la question du sevrage. Elle peut être donnée à l'enfant accompagnée de sucre. Une fois passée cette étape, l'enfant se contente du *fura* que consomment les adultes et éventuellement du *tuwo* du soir. Dans les ménages vulnérables, la phase de préparation au sevrage semble assez rare. On observe une rupture brusque (en une journée) avec le lait maternel, et une introduction immédiate du régime alimentaire des adultes. Les sevrages précoces sont liés aux grossesses rapprochées.

Q : « Donc tu as continué à l'allaiter même quand tu es tombée enceinte ?

R : Oui, mais je l'ai sevré il y a quelques jours et je suis actuellement dans mon neuvième mois (de grossesse).

Q : Le sevrage a été fait comment ?

R : En une journée, il a juste pleuré mais ça a passé.

Q : Qu'est-ce que tu lui as donné après ?

R : De la bouillie de mil plus du sucre.

Q : C'est la bouillie seulement que tu lui donnes ?

R : Oui ! »

(entretien avec un agent du service de l'agriculture, Tahoua).

Les conséquences immédiates de cette rupture sont perceptibles sur l'état de santé de l'enfant : les jours qui suivent, l'enfant tombe malade. Le cas qui suit illustre les conditions de vie et les stratégies de vie et de survie d'un ménage vulnérable que nous avons rencontré.

Étude de cas : les stratégies d'un ménage extrêmement vulnérable

C'est sur un ton exclamatif et avec un air surpris qu'un conseiller nous met sur la piste de M.B., lorsque nous lui demandons de nous donner quelques noms de chefs de familles vulnérables. Cette piste se révélera intéressante lorsque nous décidons de nous rendre au domicile de ce dernier. Les personnes auxquelles nous nous adressons nous indiquent, non sans surprise, le chemin à suivre. L'expression de leurs visages semble dire : « Qu'allez-vous chercher chez ce pauvre » ? Cette piste ouverte par le conseiller deviendra par la suite une étude de cas que nous nous proposons de présenter ici.

Le parcours du chef de ménage

M.B. a 63 ans et a cinq personnes à sa charge. Ancien migrant, il a décidé, après un long séjour de plus de vingt ans à Port-Bouët, une commune d'Abidjan, de rentrer à Bambey. Son état de santé s'est considérablement dégradé du fait de la consommation de cigarettes.

A Abidjan, M.B. travaillait dans la menuiserie-bois, activité qu'il dit continuer de pratiquer malgré son âge avancé. Parallèlement, M.B. pratique d'autres activités : « Je fais un peu de menuiserie, de maçonnerie et je fabrique aussi des matelas en paille pour vendre. Je déterre aussi les racines de *taramniya* (nom local d'un arbre) servant à la fabrication de hilaires ». La demande est le plus gros problème auquel M.B. est confronté, ses « produits » étant rarement sollicités malgré le faible prix qu'il applique.

Q : « A combien tu fais un matelas ? »

R : Pour celui-là on n'a pas fait de prix, mais je les fais à 1 500 FCFA. Il y a un sac de couleur rouge, c'est avec ça qu'on fait les matelas qu'on vend à 2 500 FCFA. Mais je ne l'ai jamais fait.

Q : Tu gagnes souvent des contrats de matelas ?

R : Non, c'est seulement quand quelqu'un veut un travail à bas prix qu'il fait appel à moi. »

M.B. ne possède plus de champs. Son cousin, le chef de quartier de Tahouayawa, raconte comment M.B. en est arrivé là :

« Quand il était rentré de l'exode, après toutes ces années, il n'avait rien mais il n'était plus jeune non plus. Alors il a commencé à vendre ses champs, il s'est marié deux fois avec l'argent de la vente des champs. Il a même vendu leur maison familiale qui était située au centre du village, là où il y a les boutiques (cette précision évoque le caractère économiquement stratégique du site de la maison). Voilà comment il s'est retrouvé sans rien. Il est maintenant vieux, il n'a pas de champ et n'a pas de grands enfants qui vont l'aider. »

Les stratégies de vie et de survie

Pour assurer sa survie, M.B. a bénéficié de la solidarité familiale. Un cousin lui a prêté un champ qu'il cultive chaque année. En réalité, c'est sa femme qui le cultive. Les maigres ressources agricoles – 20 à 30 bottes – qu'il tire de ce champ ne lui permettent de tenir que deux mois dans l'année. Lui ne fait pas de l'agriculture sa principale ressource, et doit trouver d'autres ressources complémentaires :

« Moi, je me débrouille avec les portes que je fabrique, un peu avec la vente de matelas et les petits bricolages à droite et à gauche jusqu'à la saison prochaine. C'est comme ça que je nourris ma famille. Et pendant les labours, quand ma femme est au champ, moi je suis dans le village pour faire tout ce qui est possible d'être fait et lui trouver à manger. »

Le champ des stratégies du ménage s'étend à la mendicité : « ...Il faut quémander auprès des parents pour avoir de quoi semer. » M.B. n'a d'autre possibilité que de se contenter de la quantité de vivres qu'il obtient des parents. D'ailleurs, M.B. doit s'en tenir à ce peu, d'autant plus qu'il n'a pas de bras valides dans son ménage pour espérer ensemençer de vastes surfaces dans son champ.

Le ménage en temps de crise

Diverses stratégies, structurées autour de la mendicité, ont été mobilisées par M.B. pour assurer la survie de son ménage. Les liens de solidarité ont parfois joué pour aider notre interlocuteur à traverser les périodes difficiles et à faire face à des obligations familiales liées à la naissance d'un enfant dans son foyer.

Q : « Quelle est ta ration journalière ? »

R : Quand j'ai l'argent, on consomme une *tiya* de mil pour faire du *fura* et le soir j'achète une *maraba* de haricot pour le repas du soir. Quand je n'ai rien, on dort comme ça ! (sans manger)

Le lendemain je pars voir les parents, si je peux trouver quelque chose.

Q : Tu peux me dire par semaine combien de jours on peut faire sans manger ?

R : Ça arrive, mais le plus souvent même quand on manque à manger le jour, je me débrouille pour avoir de quoi manger le soir.

Q : Vous consommez la viande chez toi ?

R : Non,... la dernière fois que j'ai consommé la viande remonte au moment où nous avons quitté le hameau de cultures (environ sept mois) ! »

La naissance du bébé a réorienté les stratégies du ménage de M.B., afin de faire face à l'augmentation de la ration journalière, qui a triplé.

Q : « Mais est-ce qu'avant le baptême on t'a aidé ? »

R : Oui, certains me donnent une *maraba* (une demi-mesure), d'autres une *tiya*.

Depuis la naissance du petit, jusqu'à son baptême, on consomme deux à trois *tiya* par jour à la maison pour faire de la *lalame* (sorte de bouillie de mil ou de sorgho).

Dans une situation d'extrême dépendance du soutien extérieur, les opérations de distribution gratuite sont intervenues comme une providence. « Les jours qui ont suivi (la naissance du bébé), il y a eu des distributions gratuites. C'est ça que j'ai vendu pour financer le baptême du petit : les deux sacs de maïs de 50 kg à 8 000 FCFA. Ici à Bambey, il y a eu deux phases de distributions gratuites. Lors de la première, on a donné du maïs, de l'huile et du haricot, et la deuxième fois, il y a eu du riz et du haricot. Pour la deuxième phase, j'ai reçu un sac de riz

que j'ai vendu à 10 000 FCFA. Je me suis donc retrouvé avec 18 000 FCFA. C'est ce qui a servi pour le baptême. »

Q : « Comment tu as fait après ?

R : J'ai replongé dans ma misère. Je partais dans les champs des gens pour les aider, comme c'était à la période des récoltes, on me donne parfois une botte de mil ; c'est ça que j'amène à la maison. »

Les stratégies de M.B. ont un caractère ponctuel et ne permettent que de couvrir les besoins de la famille pour une journée. Les distributions gratuites, qui devraient permettre de traverser la période difficile, sont intégrées dans le champ des stratégies du ménage. Les sacs reçus ont été revendus pour couvrir les frais du baptême.

Il ressort clairement de cet entretien que finalement, les éléments centraux de l'alimentation échappent au contrôle du chef de ménage. La disponibilité de la ration journalière ainsi que le régime alimentaire dépendent des liens de solidarité. Cette dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur influe considérablement sur la régularité des repas dans le ménage.

La suppression de certains aliments, notamment de la viande, est une stratégie de fait qui s'impose aux ménages vulnérables, comme celui de M.B. La ration alimentaire étant irrégulière et le régime modifié, peut-on y établir un lien avec la malnutrition ?

Vulnérabilité et malnutrition

En dépit de l'indigence dans laquelle se trouve le ménage de M.B., aucun de ses enfants n'a été admis dans les programmes nutritionnels.

Les questions quant aux perspectives d'avenir de M.B. ont été soulevées en fin d'entretien. Elles traduisent toute la réalité d'une population dont la vie est marquée par la migration. Cette migration qui structure l'espoir des populations est intégrée dans les stratégies de vie et de survie des ménages.

Q : « Si tu as les frais de transport, tu retourneras à Abidjan ?

R : Si je gagne l'argent maintenant, je partirai demain. J'achèterai juste des vivres à ma femme et je partirai. »

3. Les interventions extérieures et les formes d'aide

3.1. Les interventions extérieures

3.1.1. Le mode de recueil des données locales pour le système d'alerte précoce

La collecte de données dans le cadre du système d'alerte précoce (SAP) relève localement des compétences du service départemental de l'Agriculture et de l'Elevage.

Le service de l'Agriculture

Le service de l'Agriculture dispose d'une banque de données agricoles relatives à l'ensemble du département. C'est pourquoi il reste toujours difficile, voire impossible, d'apprécier réellement la situation agricole de la commune de Bambey. Pour les opérations de collecte de données, le service s'appuie sur deux districts agricoles (implantés à Kalfu et Tébaram), au lieu de sept tel que les textes le prévoient, les autres districts dont celui de Bambey étant non fonctionnels. Ainsi, dans les zones où il n'existe pas de district, les données sont peu fiables en dépit des « techniques d'extrapolation » utilisées par les agents techniques. Les explications que donne le premier responsable du service restent moins claires au sujet de la méthode d'extrapolation.

Q : « Est-ce que dans les zones où vous n'avez pas d'agents, vous pensez avoir des données fiables ? »

R : Ce n'est pas qu'on ne peut pas disposer de données fiables, ça dépend surtout du temps qu'il faut prendre pour les avoir. Toujours est-il qu'avec un peu de calcul, on peut extrapoler dans ces zones. Nous avons des facteurs qui nous permettent de dire que telle zone a telle attaque ou que telle zone peut avoir tel rendement. » (Le responsable du service de l'Agriculture).

L'extrapolation est consécutive à un travail de « pré-évaluation », qui lui-même ne donne pas la garantie d'une réelle fiabilité.

« Quand le mil est au stade d'épiaison, on fait des poquets potentiels dans les carrés de rendement. Ces poquets, qui étaient par exemple au nombre de quatorze au moment où on faisait des carrés de rendement, peuvent passer à dix au stade d'épiaison du mil. Ces poquets nous permettent dans un premier temps de faire ce qu'on appelle une pré-évaluation. On aura donc une idée approximative du rendement. » (Le responsable du service de l'Agriculture).

Le discours tenu par le responsable du service de l'Agriculture montre que l'évaluation de la campagne agricole se fait par « approximation », sur la base de données elles-mêmes « extrapolées ». Ceci rend compte du peu de crédit que l'on pourrait accorder aux statistiques agricoles, les éléments qui peuvent fonder « la vulnérabilité » étant difficiles à rassembler. Le responsable du service de l'Agriculture lui-même éprouve des difficultés à fournir avec précision le niveau de vulnérabilité de la commune de Bambey :

« La commune de Bambey est vraiment une zone déficitaire de manière générale, car si tu prends cinq campagnes agricoles, les trois sont déficitaires. Dans le département, il y a toujours une zone déficitaire que l'année soit bonne ou pas. » (Le responsable du service de l'Agriculture).

Pour les activités de terrain, des sorties ponctuelles sont organisées depuis le chef-lieu de département. Ainsi, dans la commune de Bambey, le suivi agricole s'opère dans six villages-échantillon. Dans chaque village, cinq paysans sont choisis et appelés à collaborer avec le service technique, en acceptant que des « carrés de rendement » soient posés dans leurs champs. Quatre phases déterminent le suivi : la visée (calcul de la superficie réellement mise en valeur), le suivi, la phase de pré-évaluation et l'évaluation finale. La quatrième phase, qui intervient en période de récoltes, est la plus déterminante. Elle consiste à évaluer la récolte obtenue sur les carrés de rendement.

« Après maturité, on va donc récolter ces carrés de rendement mais à ce niveau, le travail demande une collaboration franche du producteur. Il faut que le producteur récolte le vrai rendement et accepte de le déposer jusqu'à l'arrivée de l'agent. » (Entretien avec un agent du service de l'Agriculture, Tahoua).

Q : « Je voudrais revenir au niveau des quatre phases, j'ai vu que vous avez insisté sur la quatrième, que le producteur doit attendre l'arrivée de l'agent. Vous pensez qu'il a le temps d'attendre ? »

R : C'est pour ça que nous avons dit que nous avons besoin d'une grande collaboration des producteurs, qu'ils comprennent que quand nous essayons de faire une évaluation à partir du carré de rendement, c'est un bien qu'on veut leur rendre. Nous avons donc besoin de données fiables, statistiquement soutenables. Car c'est à partir de ça que nous élaborons nos programmes. On ne peut pas être toujours sur place, car nous n'avons pas les moyens de le faire... »

Pour ce faire, il est demandé au paysan de ne pas toucher à la récolte obtenue avant que les agents n'aient procédé à l'évaluation. On comprend la situation d'embarras dans laquelle on plonge un paysan qui doit « conserver » une récolte et attendre une hypothétique visite des agents d'un service, de surcroît dépourvu de moyens de déplacement. De plus, il faut souligner que la coupe du mil précoce (*shibra*) qui se fait avant la période des récoltes est une source d'altération de l'évaluation.

Les résultats finaux de l'évaluation de la campagne agricole sont présentés au cours « d'une journée de travail » qui regroupe l'ensemble des autorités politiques locales : le chef de canton, les chefs de village, les autorités municipales. C'est à l'issue de cette rencontre que les villages déficitaires sont réellement retenus.

« En 2004-2005, les statistiques agricoles font ressortir, pour l'ensemble du département, 169 villages déficitaires dont 40 % se trouvent dans la commune de Bambey. » (Le service départemental de l'Agriculture, Tahoua).

De fait, les réunions dont il est question ici constituent un premier niveau de réaménagement des résultats du SAP local. Il reste entendu que la liste des villages « déficitaires » est établie avec une grande marge d'évaluation personnelle des participants à la réunion : le responsable du service de l'Agriculture d'abord (qui dresse « sa » première liste de villages à partir des critères techniques), le chef de canton ensuite, les autorités municipales enfin. Par ailleurs, la tenue des réunions du SAP local relève plus des principes que de la réalité car, comme le souligne le responsable du service de l'Agriculture, « il appartient aux élus de nous approcher ». En cas d'immobilisme des autorités, la liste est « adoptée d'office » et envoyée comme telle au service régional de l'Agriculture.

L'un des biais qui ressort du fonctionnement du dispositif du SAP local est qu'il n'est fait aucune mention des données relatives au prix des produits agricoles sur le marché. Cette activité est pourtant bien inscrite dans les attributions principales du service de l'Agriculture. Cela donne le sentiment que celui-ci s'est « dessaisi » de certaines activités pour se recentrer sur d'autres. En somme, il faut retenir que le niveau de vulnérabilité, pour le cas de la commune de Bambey, est déduit des données du département et non construit. Le service de l'Agriculture ne dispose pas de données désagrégées pour la commune.

Le service de l'Élevage

A Bambey, le service de l'Élevage est représenté par un *centre d'intervention bétail*, dont les activités s'étendent sur l'ensemble des villages de la commune. La position géographique de la commune, située dans la zone de transhumance entre Illéla au Sud et le Nord, expliquerait la présence de ce centre. Le centre reproduit au niveau local les activités classiques du service de l'Élevage : inspection de la viande, traitement des animaux, élaboration de la situation pastorale, élaboration des mercuriales (prix des animaux sur les marchés)... A côté de ces attributions officielles et pour pallier à l'absence d'un district

agricole, les activités du centre d'intervention bétail ont été élargies à la collecte de données sur les prix des produits agricoles, activité relevant en principe des prérogatives du service de l'Agriculture. D'un point de vue institutionnel, quelle est la part de responsabilité revenant au service de l'Elevage dans la fiabilité des informations sur les prix des produits agricoles ?

Le service dresse tous les mois des statistiques qui sont transmises à la direction régionale à Tahoua. La collecte des données se fait de façon non officielle. Dans l'impossibilité de sillonner les marchés, le responsable du service se contente des informations que lui livrent les populations. A leur retour des marchés, ce dernier s'informe sur l'évolution des prix des denrées. Le « réseau d'information » comprend à la fois les commerçants et les particuliers.

A Bambey en revanche, le responsable élabore les statistiques en sillonnant en personne le marché. A titre comparatif, on peut admettre que les statistiques produites sur le marché de Bambey présentent une plus grande fiabilité par rapport à celles qui sont « rapportées » par les commerçants.

L'année 2004-2005 a été caractérisée par deux ordres de faits au plan pastoral. On a premièrement assisté à quelques cas de mort d'animaux consécutives à un déficit de fourrage...

Q : « Est-ce que vous pouvez nous dire depuis deux ans comment se présente la situation pastorale ?

R : L'année passée, il n'y a pas eu assez de pâturage, il y a eu même des cas de mort d'animaux. Mais cette année ça va, il y a eu assez de pâturage partout.

Q : Quand vous dites l'année passée, vous parlez de 2005 ?

R : Oui, il y a des cas de mort d'animaux mais pas comme dans la région de Maradi...les gros ruminants ont été les plus touchés car même dans mon propre troupeau, j'ai eu trois cas de mort. » (Entretien avec le responsable du centre d'intervention bétail).

On a également pu constater la chute des prix des animaux.

Q : « Vous pouvez nous dire en période de crise comment était le prix des animaux ?

R : C'était catastrophique ! Une vache à 50 000 FCFA, il faut vraiment le voir en 2004-2005. Cette année 2006, tu ne peux pas avoir une vache si tu n'as pas 130 000 FCFA.

Q : En 2004-2005 à pareil moment, combien coûtait une vache ?

R : Une vache quand elle n'est pas en état coûtait difficilement 15 000 FCFA...et encore ici ça va. A Maradi, quand j'y étais, c'était encore très grave ! Ce sont celles qui sont en très bon état qui coûtent 50 000 FCFA à 60 000 FCFA. Par rapport au prix, j'ai comparé le mois là en cours, c'est à dire mai 2006 et mai 2005.

Une grande vache en très bon état était vendue au plus à 80 000 FCFA. A la même période cette année, elle coûte 130 000 FCFA. » (Entretien avec le responsable du centre d'intervention bétail).

Les prix des animaux ont été maintenus à un niveau tel qu'il permettait à la population pastorale d'avoir des ressources pour s'approvisionner en son, dont le prix du sac avait connu une légère hausse. Si en 2004-2005 le sac de son de 60 kg s'achetait à 7 000 FCFA, il est tombé à 5 250 FCFA en 2005-2006 du fait de la récente mise en place de banques d'aliments pour bétail. Une telle situation nous amène à avancer l'hypothèse que la hausse des prix des denrées a été favorisée par les dysfonctionnements ou l'absence de structures communautaires de prévention de crises (banques de céréales, banques d'aliments bétail, etc)..

En période de crise, bien que le bétail constitue un capital sécuritaire, il impose également des efforts supplémentaires à ceux qui en possèdent. Si le seul souci de l'agriculteur est de trouver des vivres pour soutenir le ménage, l'éleveur quant à lui se trouve contraint de satisfaire non seulement les besoins du ménage en vivres, mais également ceux du bétail. De fait, pour un même animal vendu, l'agriculteur s'en tirerait mieux que l'éleveur.

3.1.2. Le rôle des centres de santé intégré face à la malnutrition

La commune compte cinq centres de santé intégrés (CSI). Celui du village de Bambey possède une aire de santé qui couvre onze villages. Le paludisme, les affections respiratoires, les diarrhées, les parasitoses et les dermatoses sont les pathologies les plus couramment enregistrées. Les consultations liées à ces pathologies ont permis indirectement de disposer de statistiques relatives aux cas de malnutrition, données consignées dans des rapports établis de façon trimestrielle. Au regard de celles-ci, la commune est considérée comme une localité à malnutrition chronique. La situation nutritionnelle « inquiétante » des enfants y a, aux dires du responsable du CSI, motivé l'intervention de la Croix-Rouge, puis de MSF-France. Selon le responsable du CSI, les causes de la malnutrition sont multiples.

Q : « Vous avez dit qu'à Bambey, il y a toujours eu des cas de malnutris, quelles en sont les causes selon vous ?

R : Le taux élevé, c'est surtout à partir de 2005. Ce qui explique les cas de malnutrition, ce sont les épisodes de maladies, l'ignorance des parents en termes d'aliments nutritionnels, la négligence des parents car il y a des enfants issus de foyers plus ou moins riches qui sont malnutris, il y a aussi la faiblesse des ressources des parents. »

La vulnérabilité des parents n'est pas un indicateur pertinent dans la malnutrition des enfants. Les enfants malnutris se trouvent autant dans les ménages pauvres que dans les ménages dits riches. D'ailleurs, les résultats de l'enquête ont permis de souligner un paradoxe : peu de cas d'enfants malnutris ont été constatés dans les ménages vulnérables que nous avons rencontrés !

Avant l'arrivée des ONG d'urgence, la prise en charge des enfants malnutris se faisait de deux manières : pour les cas modérés, des conseils nutritionnels étaient donnés aux mères, tandis que les cas sévères étaient directement référés au centre de récupération nutritionnelle intensive (CRENI), à Tahoua. Selon le rapport du premier trimestre de l'année 2005, le centre de santé a enregistré 41 cas de malnutrition sur un total de 1 142 consultations (dont 586 consultations curatives et 556 consultations nourrissons). Ce taux, jugé déjà alarmant par les responsables du CSI, s'est accru avec le dépistage systématique des ONG urgentistes. Il faut préciser que les données sur la malnutrition ne concernent que l'aire de santé du CSI de Bambey ; elles sont plus importantes si l'on intègre celles des autres CSI de la commune.

3.2. Les formes d'aides alimentaires

3.2.1. Les opérations classiques de l'Etat

Les banques de céréales

Avant l'avènement de la crise, le chef-lieu de la commune de Bambey disposait de trois banques céréalières, chacune installée dans un quartier. Ces infrastructures ont cessé de fonctionner en raison d'une mauvaise gestion et de malversations financières dans lesquelles les autorités traditionnelles seraient impliquées. Actuellement, l'ONG Care tente de relancer les activités des banques de céréales à travers la redynamisation des anciennes infrastructures et la mise en place d'une « banque-tampon » auprès de laquelle les trois banques de quartiers viendront se ravitailler en vivres. Cette stratégie s'appuie sur l'argument du coût de transport auquel les habitants auront à faire face s'ils devaient s'approvisionner à Tahoua.

Pour la réalisation de l'opération, chaque quartier a déjà versé sa contribution financière, dont le montant s'élève à 105 000 FCFA. Des comités de gestion ont déjà été mis en place. Les stocks de vivres, notamment les semences, sont déjà disponibles en attendant la réception définitive du magasin servant de local à la banque-tampon.

Il faut souligner que la redynamisation des banques de céréales résulte d'une réflexion menée au lendemain des effets de la crise alimentaire de 2004. La commune rurale de Bambey offre un avantage comparatif que les populations entendent saisir : elle constitue la zone d'approvisionnement en vivres pour les commerçants de Tahoua. En période de récoltes, le marché de Bambey est un lieu d'échanges entre les paysans locaux et les commerçants venus de la ville de Tahoua. Les premiers viennent y vendre une partie de leur récolte, les seconds y trouvent un lieu d'approvisionnement. Achetés puis acheminés vers Tahoua après les récoltes, les vivres sont réintroduits sur le marché local pendant la période de soudure puis vendus à des prix élevés, comme ce fut le cas en 2004-2005.

L'objectif visé à travers la mise en place des banques de céréales est de constituer une réponse à la demande en céréales de la population et de servir de « contrepoids » aux commerçants spéculateurs.

Les opérations de vente à prix modéré

Pour l'ensemble de la commune, deux opérations de vente de 500 sacs chacune ont été organisées. Les vivres sont débarqués à la mairie, d'où chaque village s'organise pour acheminer ses vivres, système qui implique un supplément de dépenses pour les habitants des villages éloignés du chef-lieu de la commune.

Les ventes à prix modéré, *mai rahusa*, ont mobilisé les acteurs locaux à divers niveaux : les élus locaux, les chefs de village et les comités de vente.

Les élus locaux assument des fonctions de contrôle des stocks de vivres. C'est auprès de ces derniers que les chefs de villages venaient s'approvisionner et ce sont eux qui détiennent la comptabilité de la vente. Les chefs de village sont eux responsables devant les autorités municipales. Ils assument les fonctions de trésoriers, et à ce titre, reversent mensuellement auprès des élus locaux les recettes de la vente des vivres, condition pour solliciter un autre stock. Au bas du dispositif existe un comité de vente. Ce comité n'a pas une existence formelle : il est mis en place pour appuyer le chef de village, qui décide à sa convenance du choix des membres. L'opération de vente à prix modéré a duré trois mois, soit un stock par mois.

Seuls les habitants du village sont concernés par la vente des vivres. L'accès est conditionné par la présentation du carnet de famille. Il reste de ce fait entendu que le niveau du stock mis à la disposition des chefs de village est fonction de la taille de population imposable. La vente se faisant au comptant, il faut disposer de ressources financières pour en bénéficier. Cette situation crée de fait une exclusion des démunis (les vulnérables par exemple) et des agents de l'Etat affectés dans le village. La vente se fait au détail, à la *tiya*. La procédure adoptée par certains quartiers consiste à regrouper dix à quinze personnes à qui on affecte un sac de mil dont le prix était fixé à 10 000 FCFA. Compte tenu du déséquilibre entre le niveau de la demande et l'offre de vivres, les comités de vente ont procédé à la définition de critères afin d'en faire bénéficier un maximum de personnes. Ainsi, la quantité de vivres est définie selon la taille du ménage. Les ménages de cinq à dix membres ne peuvent bénéficier que de deux mesures contre trois mesures pour les ménages dont le nombre de membres excède dix personnes. Ce mécanisme rend compte du fait que disposer de fonds n'est pas la garantie pour avoir des vivres en quantité suffisante.

Les différents points de vue s'accordent pour dire que les quantités de vivres vendues à prix modéré sont loin de satisfaire les besoins, comme l'atteste un membre du comité de vente :

« Hey, mes frères, vous savez vous-mêmes que ça n'a pas servi à grand chose. Chez moi, je consomme quatre *tiya* par jour. Pendant les opérations de vente à prix modéré, on ne vend

qu'une *tiya* et demi à une personne, ça va être utile à quoi, puisque ça ne peut même pas nourrir ma famille en une journée ? Et d'ailleurs tout le monde n'a pas pu avoir ça, même la moitié de population n'a pas eu ça. Ici par exemple, le chef de quartier a 287 carnets de famille, on ne lui a donné que dix sacs ; ça va servir à quoi ? Qui va avoir et qui ne va pas avoir ? » (Entretien avec S.S., membre de comité de vente à prix modéré).

Ce stock reste dérisoire au regard de la ration journalière des ménages (voir supra). Les petits ménages ont pu acheter l'équivalent de la ration d'une journée. Pour les gros ménages, la vente a été insignifiante. Le caractère comparatif du prix appliqué dans la vente à prix modéré (environ 225 FCFA la mesure) par rapport au prix du mil sur le marché (900 FCFA), n'a pas eu d'impacts positifs sur les ménages qui ont dû se contenter du peu que leur imposaient les mécanismes de vente.

Les ventes à prix modéré ont mis en évidence une certaine dichotomie au sein de la population. Nous avons pu relever des cas d'*accès privilégié* et de *traitement de faveur* accordés à certaines catégories de la population. Il s'agit des chefs religieux (imams) et des chefs de quartiers, les *mai gari*. Ces derniers ont pu « négocier » et bénéficier de sacs de mil au lieu de quelques mesures de vivres.

La catégorie des commerçants peut également être classée au rang des privilégiés de la vente à prix modéré. L'opération s'est déroulée à une période où les disponibilités financières des populations étaient très faibles, entraînant chez certaines d'entre elles des désistements dont les commerçants ont profité pour acheter des sacs de vivres. A l'inverse, on note des cas d'auto-exclusion. C'est le cas de quelques personnes du village qui, voulant donner l'image de « bon samaritain », ont préféré s'abstenir d'acheter des vivres à prix modéré afin de « laisser les autres en avoir ». Cette dernière catégorie se compte parmi les personnes dites riches du village.

Que retenir des opérations de vente à prix modéré ?

Au plan politique, on a pu constater le renforcement du pouvoir politique des chefs traditionnels, qui ont joué un rôle central dans la vente des vivres. Ces derniers ont eu une marge d'action importante dans la définition des mécanismes de distribution (quantité, mode de distribution, etc.). Par ailleurs, on note autour des opérations une articulation relative entre les différents niveaux locaux d'autorité (mairie, chefferies). Néanmoins, individuellement prises, certaines entités ont connu des tensions internes. Le conseil municipal par exemple a eu du mal à s'accorder sur les critères et les modes de vente à prix modéré tels que définis par les autorités politiques supra-locales (préfecture).

L'opération se caractérise par une bonne couverture géographique. En revanche, elle soulève des problèmes en termes de qualité de l'aide. On a pu noter le caractère sélectif de l'accès aux vivres, qui excluait de fait des catégories importantes de la population (les vulnérables, les éleveurs transhumants se trouvant dans la commune au moment des ventes, etc.).

3.2.2. Les opérations de distributions gratuites de vivres

L'aide libyenne

L'opération de distribution de l'aide libyenne est intervenue à la fin du mois de juin 2005. L'aide a couvert l'ensemble des trois communes du canton de Bambey. Les autorités municipales ont reçu 40 cartons de pâte alimentaire, 294 sacs de riz de 50 kg et 294 pots de dattes de 20 kg.

L'opération a été quasiment menée sur le modèle de la vente à prix modéré, à l'exception que, dans ce cas précis, les autorités municipales ont été écartées. L'aide ayant été

déposée au niveau du chef-lieu de canton, il revenait à chaque commune d'organiser l'acheminement de sa part. L'opération a été conduite et supervisée par le secrétaire général de la préfecture, appuyé dans cette tâche par les services techniques de l'Agriculture. Au niveau local, les chefs traditionnels ont été partiellement impliqués, certainement en raison du fait que ce sont ces derniers qui détiennent les registres des imposables. Compte tenu de l'insuffisance de l'aide à couvrir la totalité des villages de la commune, il a été suggéré de fournir uniquement le chef-lieu de la commune et les villages environnants. Ceci a eu pour conséquence immédiate d'exclure l'ensemble des villages reculés de la commune. Fustigeant cette ségrégation dont ils ignoraient les raisons, les habitants de ces villages ont ouvertement exprimés leurs sentiments de frustration et ont menacé de ne plus payer l'impôt. L'opération de distribution de l'aide libyenne a créé un climat de tensions entre le conseil municipal et les populations, qui reprochent aux autorités municipales d'avoir détourné leurs parts.

L'aide de la cellule crise alimentaire (CCA)

Au mois de juillet 2005, dans la dynamique des opérations de distribution, la commune de Bambey a reçu de la CCA un stock de vivres composé de 292 sacs de riz. L'opération de distribution a été cette fois-ci coordonnée par les élus locaux de la commune. Le dispositif mis en place pour coordonner la distribution comprenait en plus des élus locaux ou de leurs suppléants, les représentants des partis politiques. L'ensemble des conseillers a été impliqué dans les opérations de distribution dans leur village respectif. Il en a été de même pour les suppléants. La composition du comité de distribution traduit un souci de transparence. Aux dires des responsables municipaux, c'est l'opération qui a suscité le moins de remous et de suspicion au sein de la population.

Du point de vue de son ampleur, il est évident que la distribution de la CCA a eu une couverture beaucoup plus importante : elle a concerné l'ensemble de la population sans aucune forme d'exclusivité. En revanche, lorsque nous tentons une comparaison en termes de volume de vivres, on se rend compte que l'aide de la CCA est restée très minime. Les ménages ont obtenu moins que la quantité de vivres reçue lors de la vente à prix modéré, à savoir un kilogramme de riz ! Ceci représente dans la ration alimentaire des ménages un repas du soir, tout au plus deux repas pour les ménages réduits. On serait tenté de dire que « tout le monde a gagné, mais tout le monde a gagné très peu ! »

Que retenir de la distribution de la CCA ? On observe une légère évolution du dispositif de distribution des vivres, caractérisée par un transfert du niveau décisionnel : les autorités administratives centrales se sont dessaisies de la mise en œuvre des opérations de distribution et ont été remplacées sur le terrain par les élus locaux.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) et Care

L'exécution des opérations de distribution pour le compte du PAM a été confiée à l'ONG Care. Ces opérations se sont déroulées en deux phases : une première en juillet 2005 et une deuxième en septembre 2005. En amont des distributions, le PAM a procédé à un recensement de la population. La démarche adoptée a consisté pour les agents recenseurs à sillonner les villages de la commune en allant directement vers les ménages. Les autorités locales (traditionnelles et municipales) n'ont été touchées que pour les formalités protocolaires ; ces dernières disent n'avoir pas été suffisamment impliquées dans la phase de recensement de la population. Pour conduire l'opération, « le PAM a envoyé ses agents qui ont enregistré les populations village par village » rapporte un élu de la commune. On peut supposer que les agents recenseurs aient disposé de la liste des villages administratifs⁹. Or, au

⁹ En règle générale, seuls les villages administrativement reconnus (dotés d'un chef de village) sont inscrits sur les listes.

moment de l'enquête, de nombreux ménages avaient déjà regagné les hameaux de culture, les *tunga*, dont les plus proches sont situés à environ huit à dix kilomètres du village de Bambey. De nombreux *tunga* ont été omis. Les discours officiels font état de onze hameaux de culture qui seraient restés en marge des opérations de distributions gratuites de vivres.

Les omissions ont également touché de gros villages sédentaires, comme celui d'Edir, situé à une soixantaine de kilomètres de Bambey. Ces omissions suscitent des interrogations au regard de l'importance démographique dudit village, qui compte plus de 4 000 habitants.

Par ailleurs, l'opération ne s'est pas déroulée sans erreurs dans les villages recensés. En effet, on a assisté à un recensement de « noms fictifs », pour emprunter les propos du receveur municipal. D'une part, une proportion importante de la population enregistrée avait déjà migré. De plus, fortes des expériences de distributions antérieures et des critères qu'elles ont mis en avant, les populations ont fini par mesurer l'intérêt stratégique de la taille du ménage en tant que critère fondamental. Cela a donné lieu à des stratégies consistant à se faire enregistrer et sur les hameaux de culture et au village. Cette stratégie s'est avérée fructueuse car certains, « les chanceux », ont pu bénéficier de deux parts. Dans les gros ménages, la stratégie a consisté à procéder au fractionnement en plusieurs micro-ménages afin de maximiser la ration.

Quelle explication donner aux biais constatés dans le recensement ? La première autorité locale, le maire, explique les raisons du dysfonctionnement de l'opération de recensement :

« Je crois que les agents mêmes qu'on a envoyés sont responsables, car ils n'ont pas expliqué aux populations de quoi il s'agissait. Ils sont paresseux, les jeunes. S'ils viennent à Bambey, comme Dan Gaba le village sur la colline là-bas fait partie de Bambey, ils ne vont pas là-bas. Il y a beaucoup de paramètres qui ont joué.

Q : Est-ce à dire que les agents recenseurs ne vous ont pas rencontré ?

R : Non, ils ont travaillé avec les chefs de villages. Mais ils exigent la présence de l'individu pour qu'il soit inscrit, sinon les chefs de village connaissent toutes les populations. » (Le maire de la commune de Bambey).

Il s'est installé un climat de méfiance entre les recenseurs et la population dont on sait la réticence face à ce genre d'opérations, qu'elles ont tendance à lier immédiatement à l'impôt.

A l'analyse, la faible implication des autorités locales a favorisé la fraude dans le recensement. Cette absence totale de contrôle a amené à s'interroger sur la *fiabilité même de l'estimation des besoins*.

Les aides de consolation

Devant la menace proférée par les populations omises lors des distributions gratuites, les élus locaux ont pris le problème en main. Le conseiller du village d'Edir a ainsi rencontré les autorités politiques de Tahoua. Comme aide de consolation, le village a obtenu de la part de l'ONG CARITAS trente sacs de 100 kg de mil, dont la distribution n'a profité qu'à soixante ménages. Pour calmer la population, une seconde tranche avait été prévue, mais cette dernière n'est malheureusement jamais arrivée.

Un second stock de vivres venu de Mina (Nigeria) a été orienté vers le village d'Edir. Malheureusement, notre interlocuteur direct, le conseiller en l'occurrence, ne détient aucune information ni sur le volume de l'aide, ni sur le mode de distribution de celle-ci. Cet état de faits rend compte au sein du conseil municipal d'une absence d'informations relatives à l'aide distribuée dans la commune.

Enfin, on peut souligner que l'omission du village d'Edir, ainsi que les cas d'exclusion constatés lors des distributions gratuites, ont été perçus par le conseil municipal comme des manœuvres politiques visant à dresser les populations contre les représentants municipaux.

3.2.3. Le déroulement des distributions gratuites

Il est indéniable que les ménages ont, dans leur majorité, bénéficié des opérations de distribution gratuite.

L'aide libyenne a ouvert le bal des opérations de distributions gratuites dans la localité. Même si tout le monde n'en a pas bénéficié, les populations se sont au moins réjouies de ce qu'elles n'avaient pas à déboursier de l'argent. De plus, les modalités de distribution ont été appréciées parce qu'elles se sont focalisées sur l'individu et non sur l'entité « ménage ». Ainsi, chaque personne a-t-elle reçu une mesure de riz. Affectée au nombre de personnes que compte un ménage, cette part a permis d'accumuler un stock substantiel de vivres.

Lors de la distribution libyenne, la présence physique des populations était exigée. Cette condition introduit de fait des exclusions à l'encontre de certaines catégories de personnes, notamment les vieux, les invalides et la catégorie des femmes claustrées, les *en kubli*.

Dans les hameaux de culture, les opérations de distribution ont donné des résultats différents. Les propos de l'imam de la deuxième mosquée donnent un aperçu du déséquilibre entre la quantité de vivres et la taille de la population.

« ...Au moment de la distribution, nous étions déjà dans le *tunga*. Nous nous sommes présentés au village. Le hameau a reçu un sac de riz de 50 kg et un pot de dattes. Dans le hameau, il y avait huit ménages. Après partage, chacun s'est retrouvé avec une demi-mesure de riz. »

L'opération de la CCA a été la moins appréciée de toutes les distributions gratuites à cause de la faible quantité de vivres qu'ont reçue les ménages. De plus, l'opération s'est déroulée en période de labours des champs. Les paysans, et particulièrement ceux qui étaient sur les hameaux de culture, ont boudé l'opération. Pour ces derniers, il ne servait à rien de « gâcher sa journée pour une mesure de vivres ».

La distribution de l'aide de la CCA s'est faite sur fond d'injonctions et de directives auxquelles les autorités municipales ont été soumises.

« Nous avons déjà fait les répartitions à tous les villages de la commune en fonction des cartes de famille. Au dernier moment, le préfet et une délégation venue de Niamey étaient arrivés ici pour dire que l'aide doit être donnée seulement aux villages qui sont aux alentours du chef lieu de la commune. Ce qui fait que les populations qui ont bénéficié de cette aide sont les habitants de Bambeye Tahouayawa, Bambeye Bambayawa, Bambeye Guidan Tsagana, Teynarane, Illélawa, Sabo Kalgo, Mahari, Jaja, Tassounfout et Tajima. Si on avait respecté notre répartition, tous les villages administratifs allaient bénéficier de l'aide. » (Un conseiller municipal de la commune de Bambey).

Cet entretien rend compte du fait que la commune a eu une marge d'action réduite dans les opérations de distribution de la CCA. Les plans de distribution élaborés par les autorités municipales ont constamment été rejetés par les autorités politiques supra-locales.

Les distributions du PAM restent de loin les plus importantes en termes de couverture et de quantité de vivres revenue aux ménages. La première phase de la distribution a permis à chaque ménage de recevoir deux sacs de maïs, trois mesures de niébé et quatre litres d'huile. Le début de la distribution s'est fait en présence des plus hautes autorités de la région (gouverneur de région et préfet du département de Tahoua).

Les distributions du PAM ont néanmoins provoqué un incident qui a eu pour effet de durcir les tensions entre le pouvoir central et les autorités municipales. Le conflit s'est cristallisé autour de l'origine de l'aide, comme en témoigne le récit ci-dessous.

« Le gouverneur était venu lui-même pour le lancement des opérations. Le maire était absent, il était à une formation et son adjoint au village aussi. J'étais donc seul ici. Quand le gouverneur était arrivé, le préfet m'a fait appeler pour représenter la commune. Le gouverneur et le préfet ont tenu tous les deux leur discours pour dire que l'aide, c'est l'Etat qui l'a amenée. Le gouverneur m'a alors demandé, en tant que représentant de la commune, de dire quelque chose. Donc ce que j'ai dit, je ne m'en souviens pas en totalité mais c'était quelque chose comme ça : « Nous remercions l'aide internationale et en particulier le PAM qui nous aide en cette période si difficile pour les populations ». C'est à ce moment que le gouverneur a dit : « Ceux là, ils parlent des gens du PAM et de CARE, ce sont des imbéciles ! C'est l'Etat qui a octroyé l'aide, ils mentent les salauds, tu entends monsieur le conseiller, c'est une aide de l'Etat ! » (Un conseiller de la commune de Bambey).

Au niveau des ménages, cette opération a permis de traverser avec sérénité la période des labours. A la seconde phase, les ménages se sont retrouvés avec un sac de riz et trois mesures de niébé. Les souffrances touchaient à leur fin car le mil était presque mûr dans les champs. D'autres ménages avaient déjà commencé les premières récoltes de l'année.

Au besoin, le cercle des agents de l'Etat constituait un autre circuit d'écoulement des vivres pour les populations, à coté de celui des commerçants. Un enseignant rapporte avoir acheté auprès des habitants du village quatre sacs de riz durant les opérations de distributions gratuites. Le prix du sac, qui était presque connu de tous, n'excédait pas 10 000 FCFA, soit 200 FCFA le kilogramme. Comparé au prix pratiqué sur le marché, on peut conclure que les bénéficiaires ont bradé leurs vivres, mais de façon intrinsèque, ils n'ont rien perdu du fait de leur obtention gratuite du riz. De plus, ce sont les bénéficiaires qui ont sollicité les acquéreurs, ce qui a placé ces derniers en position de force pour imposer le prix qui leur convenait.

« Oui, même moi j'ai acheté une fois deux sacs de riz à 9 000 FCFA chacun et une seconde fois, deux autres sacs à 10 000 FCFA chacun. Les gens ont cherché des acheteurs dans le village. » (Le directeur de l'école primaire de Bambey).

On comprend aisément que les agents de l'Etat se soient détournés du marché officiel où, à la même période, le kilogramme de riz avoisinait 500 FCFA (dans certains villages, il avait même atteint 600 FCFA).

Les agents de l'Etat font partie de la chaîne des bénéficiaires indirects des opérations de distribution de vivres. Les autres maillons sont constitués des commerçants.

Une autre catégorie de bénéficiaires que l'on peut relever est représentée par les éleveurs transhumants. Lorsque leur présence dans les environs coïncidait avec les opérations de distribution, les éleveurs se rapprochaient des chefs de villages pour se faire « parrainer ». N'étant pas au préalable recensés et donc imprévus dans les stocks délivrés dans les villages, les éleveurs de passage ont dû attendre la fin des distributions pour bénéficier des reliquats éventuels de vivres. Certains ont dû repartir avant l'arrivée des vivres.

« Il peut y avoir des éleveurs de passage qui s'inscrivent, mais après un certain temps, ils quittent avant l'arrivée des vivres. » (H.T., habitant du village de Bambey).

Cette explication laisse supposer que les vivres dont bénéficient les éleveurs représentent la part de leurs prédécesseurs qui, eux, s'étaient fait enregistrer.

La question des reliquats de vivres est inséparable d'un problème de surestimation de la population à soutenir. Les cas de noms fictifs (voir supra) et celui des éleveurs de passage qui se font enregistrer contribuent à grossir la liste des bénéficiaires théoriques. Derrière

l'image de bienfaisance que recouvre l'aide donnée aux éleveurs de passage (les imprévus), ne doit-on pas y voir une façon de détourner les reliquats de vivres ?

En somme, les opérations de distribution de vivres ont été menées suivant des critères variés, tant au niveau de la nature des vivres qu'au niveau des populations bénéficiaires. Certaines opérations ont privilégié le ménage comme entité bénéficiaire tandis que d'autres se sont focalisées sur les individus. L'une et l'autre démarche ont montré leurs insuffisances et leurs avantages.

Au plan décisionnel, les autorités politiques de la région ont par moments tenté d'avoir un contrôle sur les distributions des donateurs (cas de l'aide libyenne) en se glissant au niveau de la commune. Ces empiétements de l'Etat central sur le niveau local traduisent l'importance de l'enjeu (politique surtout) que constituent les distributions de vivres. Les tentatives de récupération de l'aide par le politique n'ont pas manqué dans cette localité acquise à la cause du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), le parti de l'opposition.

La mise en œuvre de la distribution a révélé une absence d'uniformité dans les dispositifs mis en place, chaque donateur intervenant selon un dispositif prédéfini qui tantôt excluait les autorités locales, et qui tantôt les impliquait. Les autorités traditionnelles ont été quant à elles des acteurs marginaux dans les opérations de distributions gratuites. Dans le cas de certaines opérations, les responsables de groupements féminins ont été associés, en jouant un rôle de superviseur. Les dirigeantes ont « offert » leur service en échange d'une gratification.

Q : « Tu as fait partie du comité qui s'est chargé de la distribution ?

R : Oui, j'ai fait partie du comité avec Azoumi. Nous nous occupons de la surveillance du stock et du contrôle lors des distributions. Nous partons le matin et revenons le soir. Il y avait trois gardiens qui dormaient là où on a stocké les vivres pour les garder.

Q : Qui t'a choisie dans le comité ?

R : C'est feu *Sojé* ; on était sept personnes dont deux femmes.

Q : On vous a donné quelque chose ?

R : Oui, on a fait une semaine en tout et chaque personne a eu 3 500 FCFA. Il y avait des dockers aussi, ils ont été payés aussi, mais je ne sais pas combien. » (Entretien avec F.A., présidente d'un groupement féminin).

A côté de leur mission officielle, les opérations de distribution de vivres ont procuré des ressources à certaines couches sociales : « rente de position » pour les dirigeantes de groupements féminins, « salaire » pour les dockers... En amont de la supervision, les femmes ont été impliquées dans l'établissement des listes des bénéficiaires comme le rapporte ici une présidente de groupement du quartier Bambayawa :

Q : « Lors des distributions gratuites, quel rôle les groupements ont joué ?

R : Nous avons été observatrices et si par exemple une femme chef de ménage inscrite est omise ou a un problème, nous intervenons. Ou bien avant les distributions lors des inscriptions, c'est nous qui avons inscrit toutes les femmes chefs de ménage de notre quartier. »

La mise à l'écart des autorités traditionnelles s'est traduite par des cas d'exclusion ou d'omission de nombreux ménages. D'autres ménages, tirant parti de l'absence de contrôle des chefs traditionnels, ont bénéficié de parts doubles. Les effets des migrations au sein des ménages méritent également d'être soulignés. Les distributions s'étant effectuées sur la base des carnets de familles, l'absence d'un ou de plusieurs membres d'un ménage, partis en migration au moment de la distribution, a été avantageuse pour ces ménages. Les absences pour cause de migration ont créé un déséquilibre positif entre la quantité de vivres reçue et le nombre de bouches à nourrir. De ce fait, les ménages qui comptent plusieurs membres en migration ont été favorisés.

3.3. La prise en charge nutritionnelle

La prise en charge nutritionnelle a véritablement démarré avec les opérations de dépistage systématique réalisées par les ONG urgentistes.

3.3.1. Les opérations de dépistage systématique

Elles sont intervenues dans le second trimestre de l'année 2005, avec l'arrivée des ONG urgentistes. A Bambey, on note trois intervenants dont les actions ont été complémentaires :

- **la Croix-Rouge** : elle intervenait en ambulatoire. Ses activités ont démarré en juillet 2005. Elle collaborait directement avec l'ensemble des cinq centres de santé intégrés implantés dans la commune. Les cas sévères dépistés sont référés à Tahoua dans les centres de MSF-France. Pour les malnutris modérés, la prise en charge nutritionnelle des enfants se faisait sur place ;

- **MSF** : les opérations de dépistage de MSF intervenaient tous les lundis, dans la cour du CSI. Les femmes s'y rendaient pour faire dépister leurs enfants en vue d'une éventuelle admission aux programmes nutritionnels. Par la suite, MSF s'est repliée sur Maradi en évoquant la raison de la présence d'une « pluralité d'intervenants à Tahoua ». Le départ de MSF a été comblé par l'arrivée de l'ONG Concern ;

- **Concern** : l'ONG a repris le dispositif et une partie du personnel laissé sur place par MSF. Le dispositif intervient avec six animateurs de terrain qui sont responsabilisés pour suivre une zone chacun. Ces derniers assurent les activités de sensibilisation et de dépistage d'enfants malnutris au niveau des villages. Au CSI, ils interviennent dans les opérations d'admission des enfants malnutris. Deux critères conditionnent l'admission aux programmes : la circonférence du bras et le rapport poids/taille.

La première étape intervient dans les villages comme le décrit un animateur :

« ...Quand nous faisons les sensibilisations, si on remarque qu'un enfant paraît malnutri, on le dépiste mais ce n'est pas grand chose qu'on fait, on utilise juste le périmètre. Quand c'est inférieur à 12,5 cm, nous avons des fiches de référence avec lesquelles nous travaillons, on le réfère donc ici. Mais on dit à la maman que l'enfant sera pris après des examens complémentaires qu'on va faire, c'est à dire le poids et la taille et ce n'est qu'après qu'on saura. » (Entretien avec un animateur de Concern, le 18 mai 2006).

Il ressort des propos de l'animateur que les mères sont informées à l'avance que les fiches de référence n'impliquent pas systématiquement l'admission de l'enfant aux programmes. La phase déterminante concerne le calcul du rapport poids/taille.

« Mais quand on fait le calcul poids-taille, on voit la différence. Quand on fait donc le rapport poids-taille, si l'enfant est inférieur à 70, il est sévère. Quand il est entre 70 et 80, là il est modéré. »

Le déroulement du dépistage au CSI fait ressortir plusieurs catégories de femmes qui bénéficient de traitements différenciés :

« Il y a trois catégories. Celles qui sont déjà dans le programme, qui ont les fiches de références : elles vont directement chez les infirmières sous le hangar pour la taille et le poids. Il y a celles qui viennent pour le dépistage ; alors elles, elles restent devant le mur du CSI, elles se mettent en rang et nous passons pour le dépistage avec le périmètre. Enfin, celles dont les enfants sont dépistés avec le périmètre vont sous le hangar pour qu'on leur fasse le poids et la taille pour confirmation. Après les calculs, si l'enfant est malnutri on le prend, sinon on le renvoie. »

Le discours de notre interlocuteur semble mettre en avant l'existence d'une communication qui serait parfaite entre les animateurs et les femmes venues au dépistage. De plus, les conditions « d'admission et de renvoi » semblent elles aussi être largement partagées.

Nous avons tenté de rapporter les propos de notre interlocuteur à la réalité d'une opération de dépistage. Il ressort que la réalité des choses ne correspond pas toujours à ce que le terrain offre à voir à l'observateur.

Les opérations de dépistage systématique ont permis de constituer une banque de données intéressantes sur les taux de malnutrition dans la commune. A partir des deuxième et troisième trimestres de 2005, les taux de malnutrition se sont considérablement accrus et sont passés à 162 cas au deuxième trimestre et à 703 au troisième trimestre. Ainsi, entre le premier (absence d'intervenant) et le troisième trimestre (interventions de la Croix-rouge et de MSF), on a enregistré une augmentation de 1 610 % !

Tableau 3. Evolution de la malnutrition dans la commune de Bambey, 2005

Période (année 2005)	Nombre de cas dépistés	Observations
1 ^{er} trimestre	41	Les chiffres découlent des séances de consultations curatives (586 cas) et des consultations nourrissons (556 cas). Ils ont été obtenus avant l'intervention des urgentistes.
2 ^{ème} trimestre	162	Début des opérations de dépistage.
3 ^{ème} trimestre	703	En pleines opérations de dépistage Retrait de MSF et arrivée de Concern.
4 ^{ème} trimestre	75	Arrêt de la ration familiale donnée par la Croix-Rouge.

Source : Rapports trimestriels du CSI de Bambey.

Deux événements vont reconfigurer les opérations de dépistage au cours du dernier trimestre de l'année 2005. Dans un premier temps, MSF décide de « se retirer de Tahoua pour se replier sur Maradi, parce que Tahoua connaît plusieurs intervenants » selon le responsable du CSI. Le départ de MSF marque l'arrivée de Concern dans la localité. Le second événement intervient le 17 décembre 2005 et concerne la mesure restrictive prise par la Croix-Rouge de suspendre la « ration de famille », dont avaient jusque-là bénéficié les parents d'enfants malnutris. Elle impliquait de fait un recentrage des activités sur la prise en charge exclusive des enfants malnutris.

Les actions conjuguées des différents intervenants dans la commune ont permis de faire chuter le nombre d'enfants malnutris, pour atteindre soixante-quinze cas à la fin de l'année 2005. Néanmoins, ce chiffre paraît « alarmant » aux yeux du premier responsable du CSI qui le considère comme un indicateur de réapparition de la malnutrition. Cette situation trouverait son explication dans la décision de suspendre la « ration de famille », mesure qui a conduit à des cas d'abandon chez certaines femmes qui ne trouvaient plus d'intérêt à amener leurs enfants au CSI pour les séances de suivi.

Q : « Selon vous s'il n'y avait pas la ration, les femmes amèneraient-elles avec engouement leurs enfants pour le dépistage ?

R : On a un peu observé ça avec la Croix-Rouge. Au début, quand ils ont commencé, il y avait la ration enfant tous les quinze jours et la ration famille chaque mois. On donnait 50 kg de céréales, 4 litres d'huile, du CSB¹⁰, de l'Unimix... Avant, ils ont commencé à donner deux sacs de 50 kg, ensuite un sac, enfin un demi-sac ; mais maintenant ils ont même suspendu. Quand ils ont suspendu, les femmes ont cessé d'amener les enfants qui étaient encore dans le programme pour le suivi. Même quand on leur donne un rendez-vous, elles ne viennent pas. Il y avait un responsable de la Croix-Rouge qui était même de Genève, on lui a envoyé le problème. On a visité Bambey, on

¹⁰ Corn soy blend, soit un mélange de céréales (blé, maïs) et de soja.

est allé à Mafari. C'est vraiment un problème. » (Entretien avec le chef du CSI de Bambey, le 21 mai 2006).

L'entretien rend compte du caractère ponctuel de la prise en charge des enfants malnutris, tant chez les intervenants que chez les parents. Avec le départ des intervenants, il faudrait sans doute s'attendre à une remontée des taux de malnutrition en 2006. A la suite d'une entrevue avec les responsables des organisations urgentistes basées à Tahoua, un quotidien de la place (Le Républicain, n°7141, p.4) titre : « L'Ader de nouveau dans la tourmente » pour montrer la persistance (ou la remontée) progressive de la malnutrition.

3.3.2. Prise en charge nutritionnelle et atténuation de la crise alimentaire, deux facettes d'un même problème

La prise en charge nutritionnelle a eu des effets indirects sur les familles pour lesquelles l'admission d'un enfant dans un centre de récupération a constitué une opportunité supplémentaire dans le flot de distributions de vivres.

Quel que soit le programme considéré, les parents d'enfants malnutris admis ont bénéficié d'une « ration de famille », qui représente un stock non négligeable à une période de crise alimentaire prononcée. La ration de famille a eu un caractère sécurisant : elle a en effet permis de détourner les parents des sachets d'Unimix ou de *Plumpy Nut* remis pour les enfants. Dans la majorité des cas, le respect des conseils nutritionnels par les mères d'enfants malnutris a toujours été une attitude conditionnelle.

« Quand l'enfant est modéré, on lui donne l'Unimix et le CSB toutes les deux semaines. Après quelques temps, on donne à la mère du riz pour que la ration de l'enfant lui soit au moins donnée. Car parfois, elles partagent la ration de l'enfant aux autres enfants du village. Le riz permet donc de faire face à ça quand l'envie les prend...Au début, on donnait 50 kg de céréales, quatre litres d'huile, du CSB, de l'Unimix... »

Rapportée au contexte généralisé de distribution gratuite de vivres, la malnutrition des enfants peut être interprétée comme une « opportunité supplémentaire » pour les parents. La ration a été une ressource non négligeable dans les ménages, voire dans les concessions. Le sac ou le demi-sac obtenu au CSI a permis de différer la consommation des vivres obtenus dans les opérations généralisées de distributions gratuites de vivres.

La majorité des parents affirment avoir redistribué au sein de la concession la ration obtenue au CSI. Sur un plan social, la ration contribue au renforcement des liens inter-ménages dans les concessions.

Sur un tout autre plan, les suivis au CSI se font tous les lundis pour les cas sévères, les patients du « Outpatient therapeutic programme (OTP) », et tous les quinze jours pour ceux du « Supplementary feeding programme (SFP) », les modérés. Ce jour coïncide avec le jour de marché de Bambey. Les femmes viennent parfois de villages éloignés du chef-lieu de commune. La ration qu'elles reçoivent ne peut pas être portée sur la tête. Il arrive dans ce cas qu'une partie soit vendue sur le marché afin d'avoir les frais de transport pour le retour. Il arrive aussi que des femmes échangent quelques mesures contre des condiments. On voit bien qu'une bonne partie de la ration est « utilisée » sur le site avant même le retour au village. En général, les femmes se rendent en groupe de leur village au CSI, ce qui crée des obligations de solidarité. Peu d'entre elles voient leurs enfants être admis. Celles dont les enfants sont admis partagent avec leurs amies une partie des vivres.

L'insuccès ne les découragera pas à « tenter » une seconde, voire une troisième fois. C'est au bout de plusieurs tentatives infructueuses que les femmes cèdent au découragement et ne reviennent plus.

La distribution des rations se fait dans le magasin du CSI, situé à l'intérieur de la cour. La porte du magasin est placée à l'opposé de l'entrée principale du CSI. Là, sur présentation d'une fiche, les mères d'enfants suivis reçoivent leur ration dans une relative discrétion. Il n'existe pas de sac de 25 kg. Alors, la stratégie consiste à associer deux mères autour d'un sac de 50 kg de riz. Pour « aider » ces dernières dans le partage, une femme âgée du village de Bambey offre, tous les lundis, ses services aux bénéficiaires. Après le partage d'un sac, celle-ci reçoit des femmes soit une mesure de riz, soit la moitié. Rapporté aux propos de l'animateur de Concern, en estimant à dix le nombre moyen de femmes qui reçoivent la ration tous les lundis et en tablant sur une demi-mesure donnée par chaque femme, la vieille dame s'en tire avec au moins 10 kg de riz chaque semaine

Q : « Il y a plus de malnutris modérés ou sévères ici ?

R : Il y a plus de modérés. Je crois qu'actuellement, il y a plus de vingt enfants malnutris sévères dans le programme de Concern dans la commune. Bon ça peut augmenter, comme chaque lundi il y a des dépistages et avec le changement climatique on peut avoir d'autres cas. » (Un animateur de Concern à Bambey).

Ces données n'ont qu'une valeur indicative certes, mais elles permettent de rendre compte d'une série de ponctions dont les rations de famille sont l'objet à plusieurs niveaux (au CSI, au marché, pour le transport, aux accompagnantes...). A terme, ce sont moins de 25 kg qui parviennent réellement dans le ménage, et encore moins lorsque l'on prend en compte les partages inter-ménages qu'impose le voisinage.

3.3.3. Les actions sur le terrain

On a pu observer que les dispositifs mis en place par les ONG urgentistes concernaient parfois les mêmes zones, et donc les mêmes populations. Le chevauchement de leurs actions a été utilisé par la population. Le fait que les enfants soient parfois suivis et par la Croix-rouge et par MSF puis Concern, a permis à des mères de trouver des stratégies afin de bénéficier doublement de la ration de famille. Ces dernières prenaient l'habitude de changer régulièrement le bracelet en fonction de l'intervenant auquel elles s'adressaient ! Face à l'inexistence d'un dispositif de contrôle, les agents utilisent la voie de la « dissuasion souple » pour décourager les mères de ces pratiques frauduleuses.

« Quand un enfant est intégré dans un programme que les mères respectent, on voit un enfant malnutri qui passe d'une femme à une autre. Vous voyez, il y a des injections qu'on fait, des traitements qu'on fait pour certaines parasitoses. Maintenant cet enfant là, s'il arrive à passer sans qu'il ne soit reconnu, on peut lui faire une deuxième vaccination, un deuxième traitement et cela peut mettre sa vie en danger. C'est surtout ça qu'on dit aux femmes lors de nos sensibilisations. Quand on fait un double traitement seulement, cela devient pour l'enfant comme un poison. » (Le chef du CSI de Bambey).

Quel écho une telle sensibilisation peut-elle avoir à un moment où la recherche de vivres représente l'unique alternative pour la survie ? Au CSI, les mères ne désarment pas non plus. Elles mobilisent des stratégies diverses dont la plus connue reste, à l'entrée du centre de santé, la circulation des enfants « admis » et du bracelet d'identification. Pour contrecarrer les tentatives de fraude, la reconnaissance physique des enfants « traités », la taille et le poids de ces derniers sont les seuls moyens de contrôle dont disposent les agents urgentistes.

Où peut également s'interroger sur la position des hommes quant aux opérations de prise en charge nutritionnelle ?

Les hommes sont restés en retrait des prises en charge nutritionnelle. L'image des femmes qui se rendent seules au CSI traduit cette absence des hommes. On serait tenté de dire que les hommes étant partis en migration, les femmes avaient peu de soutien. Lorsque ces derniers sont présents, ils n'ont pas toujours apprécié la vue de leurs épouses aux portes du

CSI à la recherche de vivres, « surtout les femmes qui n'ont pas d'enfants malnutris ou celles qui essaient de frauder avec l'enfant d'une autre. Car si on les prend, on va dire que c'est la femme d'untel. » (Le chef du CSI de Bambey).

L'attitude frauduleuse de la femme jette indirectement un discrédit sur le mari, qui se retrouve par la suite à vivre dans l'affront. Une telle attitude peut porter à croire que les maris ont parfois été réticents à accepter que leurs épouses se rendent aux séances de dépistage.

3.3.4. *Les notions populaires semblant liées à la malnutrition*

Le concept de malnutrition est localement rendu par la notion *tamowa*. Dans la perception populaire, *tamowa* est le plus souvent utilisé en rapport avec les enfants. Chez les personnes âgées, on préfère employer *yunwa*, la faim. L'usage de *yunwa* est entouré d'une connotation péjorative et évoque l'idée d'une incapacité à subvenir à ses besoins alimentaires ou à ceux des membres du ménage.

Nous avons essayé de regrouper en deux catégories les causes de *tamowa* telles qu'évoquées par nos interlocuteurs. Les premières renvoient au régime alimentaire et se structurent autour des aspects liés à la quantité de la ration alimentaire. Les secondes causes sont quant à elles liées à l'état de santé de la mère. *Tamowa* résulterait de différents épisodes de maladies, dont l'un des signes est la chute du poids chez l'enfant.

3.4.1. *Tamowa et alimentation*

Dans le registre de l'alimentation, les causes les plus couramment avancées pour expliquer *tamowa* se réfèrent à un déficit en aliments énergétiques. Dans la perception locale, la viande et la pâte de céréales sont les seuls aliments énergétiques connus. Une consommation irrégulière de ces aliments ou leur absence dans le régime alimentaire exposerait l'enfant au risque d'attraper *tamowa* et de basculer dans la malnutrition.

3.4.2. *Tamowa et santé de la mère*

Certaines assertions établissent un lien entre *tamowa* et le sang de la mère. Une mère qui n'arrive pas à manger à sa faim transmet *tamowa* à son enfant, et la transmission se fait lors de l'allaitement.

Comme on le voit, la conception populaire n'établit aucun lien entre le père et l'état de santé de l'enfant. C'est pourquoi, dès l'apparition de signes annonciateurs de *tamowa*, c'est la mère qui administre les premiers soins à l'enfant en recours à la pharmacopée d'abord, puis à l'automédication ensuite. La consultation médicale n'intervient qu'en dernier recours.

4. La crise alimentaire et ses effets sur les institutions locales

Cette section du présent rapport tente d'analyser le fonctionnement des institutions locales pendant la crise.

4.1. La mairie

La mairie a été, de toutes les institutions en place, la plus en vue lors des opérations de gestion de la crise alimentaire. Elle a été saisie soit pour coordonner la distribution soit pour en assurer la supervision. La mairie a de ce point de vue été le médiateur direct entre la population et les donateurs. Ce rôle d'interface, qu'elle a assumé avec une relative réussite, a permis une meilleure visibilité des élus locaux qui ont été appelés à superviser les distributions des vivres dans leurs entités respectives. En posant des enjeux administratifs à la mairie, la crise a servi de test pour observer la « fonctionnalité » des administrations municipales et leurs capacités de gestion et de mobilisation en matière d'urgence. Ceci introduit la question du rôle que doivent désormais jouer les communes dans le dispositif de sécurité alimentaire.

Les « opérations de recensement » et les « demandes de carnets de familles » ont contribué à la réactualisation des fichiers d'état-civil de la mairie. On a pu de ce fait saisir l'état de la population en 2004-2005. L'agrégation des données à une échelle plus grande (région ou département) pourrait aider à une évaluation des besoins et au suivi de leur évolution.

La mairie a durement ressenti les effets de la crise alimentaire. En effet, le niveau déjà faible des ressources a connu une baisse considérable du fait que l'impôt, qui représente la principale source de devises pour la commune, ait été faiblement recouvré (environ 26 %).

4.2. Les organisations villageoises

Les groupements villageois ont été associés aux opérations de distribution de vivres en jouant un rôle de « contrôle et de supervision ». En réalité, ces structures ont plutôt été des faire-valoir mis en place pour donner l'image de transparence dans les opérations. Les nombreux cas d'omissions observés sur le terrain traduisent les insuffisances de l'implication des groupements villageois.

Par ailleurs, la participation des dirigeants de groupements aux opérations de distribution a davantage obéi à des enjeux économiques que ceux de « service public ». Ces derniers ont régulièrement reçu des rétributions pour avoir « supervisé » les opérations de distribution.

4.3. La chefferie

La crise a altéré l'image symbolique de l'autorité des chefs traditionnels. La collecte de l'impôt, qui a toujours été pour les chefs traditionnels un moment d'expression de leur pouvoir sur les populations, a été suspendue de fait pendant la crise.

De plus, les opérations de distribution ont rassemblé sur les mêmes sites les chefs et leurs administrés, soumis à des traitements égaux devant les donateurs. Cette situation n'a pas manqué de bouleverser les rapports aux chefs qui, dans les habitudes sociales, ont de tout temps joui de privilèges liés à leur position de pouvoir.

En somme, la crise de 2004-2005 a eu des « effets déstructurants » sur les rapports des populations à leurs institutions en place. Dans certains cas, ces dernières ont été littéralement contournées par les « distributeurs », faisant des bénéficiaires les interlocuteurs directs. Cette situation a rendu les chefs traditionnels moins visibles et laisse présager leur effacement dans

les opérations de développement. A l'inverse, les groupements de base se sont vus confier de nouveaux rôles (de contrôle et de supervision) pour lesquels ils n'ont pas de compétences. Leurs rôles n'étant pas toujours bien définis, ces organisations ont bien plus permis de légitimer les dispositifs mis en place lors des distributions de vivres, dans le but de mettre en scène l'idée de « transparence » si chère aux intervenants.

Conclusion

Que retenir des manifestations de la crise alimentaire de 2004-2005 dans la commune de Bambey ?

Deux axes d'analyse ont été soulevés par une telle interrogation : sur la crise elle-même et sur ses implications au plan institutionnel. Au niveau des populations, la crise alimentaire n'est pas un phénomène réellement nouveau dans une localité qui se caractérise par des déficits alimentaires chroniques. Elle n'a, de ce fait pas, véritablement bouleversé l'organisation sociale en place. Les mécanismes habituels d'adaptation et de gestion de crises ont été mobilisés. Les liens de solidarité et d'entraide n'ont pas disparu, contrairement à ce qui a été observé dans la famine de 1974 caractérisée par une « solitude dans la survie » (Copans, 1975, p.75).

A une autre échelle historique, comparée à la crise de 1984, la crise alimentaire de 2004 a eu une ampleur relativement maîtrisée par les populations. Les aides alimentaires ont été intégrées dans le panel des stratégies des ménages, organisées autour d'un noyau central qu'est la migration. L'émigration et les fonds qu'elle génère ont contribué significativement à minimiser les effets de la crise alimentaire.

Au plan institutionnel, la gestion de la crise a fait intervenir de nouveaux modes d'action portés par une diversité d'acteurs et qui s'est traduite sur le terrain par une « décentralisation des instances décisionnelles ». Les dispositifs classiques de gestion, jusque-là « monopolisés » par l'Etat, se sont élargis aux autorités municipales et coutumières, aux responsables de groupements villageois, etc. Sur le terrain, la diversité des intervenants a permis une meilleure disponibilité en vivres, du fait de la régularité de l'approvisionnement des populations.

Au plan nutritionnel, la prise en charge des enfants a permis de disposer de statistiques relatives à l'ampleur de la malnutrition. Les divers programmes mis en œuvre par les ONG urgentistes ont permis une relative maîtrise de la situation nutritionnelle des enfants : un grand nombre d'enfants ont ainsi pu être sauvés. En revanche, les modes d'action des intervenants ont parfois été caractérisés par un manque d'efficacité, ce qui a favorisé chez les populations l'émergence de fraudes. Par ailleurs, la collaboration entre intervenants n'a pas toujours fonctionné : leurs interventions ont donné lieu à des duplications, rendant de ce fait difficile toute tentative d'évaluation de leurs actions.

Si les résultats des actions de récupération nutritionnelle sont relativement positifs, comment vont évoluer les taux de malnutrition après la crise ? Cette interrogation pose la question de la durabilité des actions de récupération nutritionnelle. Elle a tout son sens du fait que la mise en œuvre des actions a été entièrement réalisée sans une véritable implication de l'Etat. Elle a fait émerger un nouvel espace public, « un espace public non-étatique ». La gestion de la crise nutritionnelle présage-t-elle une redéfinition des rôles entre Etat, communes et ONG ?

Bibliographie

- BAROU, J. (1976), « L'émigration dans un village du Niger », Cahiers d'Etudes Africaines, Vol. 16, numéros 63-64.
- COPANS, J. (ed), (1975), *Sécheresse et famines au Sahel*, Maspéro, Paris.
- KONE, M. (2006), « La crise alimentaire de 2005 au Niger dans la région de Madarounfa et ses effets sur la malnutrition infantile : approche socio-anthropologique », LASDEL, Niamey.
- MONIMART, M. et M. DOKA (2004), « Pression foncière et nouvelles normes d'accès à la terre », IIED, dossier n° 128, mars.
- RAYNAUT, C. (1972), *Structures normatives et relations électives, étude d'une communauté villageoise haoussa*, Mouton, Paris.
- RAYNAUT, C. (1975) « Le cas de la région de Maradi » in COPANS, J. (ed).
- SPITTLER, G. (1993), *Les Touaregs face aux sécheresses et famines*, Karthala, Paris.
- EGG, J., D. MICHIELS, R. BLEIN, et V. ALBY-FLORES (2006), « Evaluation du dispositif de prévention et gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005 : rapport principal », République du Niger : Cabinet du Premier ministre, Cellule crise alimentaire, IRAM.
- HAROUNA, G. (2006), « Crise alimentaire, L'Ader de nouveau dans la tourmente », *Le Républicain*, n° 717.

Sigles et acronymes

CCA	Cellule crise alimentaire
CRENI	Centre de récupération nutritionnelle intensive
CSB	Corn Soy Blend
CSI	Centre de santé intégré
LUCOP-TAN	Lutte contre la pauvreté en milieu rural - Tahoua Nord
MSF	Médecins sans frontières
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PDRT	Projet de développement de la région de Tahoua
SAP	Système d'alerte précoce